

# A

## ABY

**A. Pierre**, ∞ /1717 à Jeanne BOUSSOT

Louis, ° & b 3.2.1717, p Louis LAURENT, signe:  
Laurent, m Barbe JACOB, signe: Barbe Jacob

## ADAM

La famille ADAM apparaît pour la première fois à Saint-Aubin vers la seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle avec Jean l'aîné, et deux Nicolas ADAM. Ils ne semblent pas apparentés. Seul Jean semble avoir établi une descendance à Saint-Aubin.

Les ADAM sont nombreux dans la région de Nogent/Seine. Les ADAM de Saint-Aubin sont probablement originaires d'un des villages voisins, Saint-Hilaire, Ferreux, peut-être Avant-lès-Marcilly où la famille est d'ancienne extraction. En effet, sur le rôle de la taille d'Avant-lès-Marcilly de 1498, on trouve déjà cinq chefs de famille portant ce nom, il s'agit de Jean le jeune, Jacques, Claudin, Marnot et Pierre<sup>1</sup>.

Didier ADAM, laboureur au Mesnil, paroisse d'Avant-lès-Marcilly, est témoin dans une enquête à Saint-Aubin en 1541, il est alors âgé de 75 ans<sup>2</sup>.

**A. Nicolas**, ne sait pas signer, laboureur, vigneron, !  
en 1552-1572, † 1572/1573

∞(1) à Nicole DOURY  
Edmé  
Liénarde

∞(2) à Henriette PATOT ou PARISOT  
autres fils et filles

En 1552, Nicolas ADAM, laboureur à Saint-Aubin, prend du seigneur de Saint-Aubin le bail à rente perpétuelle d'une demi-masure, jardin et accin au lieudit "le courtil Jehanneton" près du moulin de

Courmont. Il s'engage à y bâtir sa maison<sup>3</sup>.

En 1569, Nicolas ADAM, demeurant à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraquet le bail de 8 arpents de terre<sup>4</sup>.

En 1572, Nicolas ADAM, vigneron à Saint-Aubin, reconnaît devoir au seigneur de Saint-Aubin une rente sur une maison au lieudit "le courtil Jehanneton", situé à Saint-Aubin, rue de Courmont<sup>5</sup>.

En 1574, Nicolas ADAM fait une autre déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Son nom est barré est remplacé par celui d'Edmé et Liénarde ADAM, enfants de feu Nicolas ADAM et Nicole

1 Rôle de la taille d'Avant-lès-Marcilly de 1498 [AD 10 - C 2082]

2 Le 22.11.1541, dans une enquête sur l'étendue de la Garenne de Pont, est entendu comme témoin à Nogent/Seine, en l'hôtellerie de Noël LE MADRE où pend l'enseigne de la corne de bœuf:

Didier ADAM, laboureur demeurant au Mesnil, paroisse d'Avant, âgé de 75 ans environ, natif d'Avant où il a toujours fait sa résidence.

- il a connu les seigneurs TROUSSILLON puis Jehan DE RANC père et fils et à présent NUGAULT
- les seigneurs ont mis en valeur et labouré lesdites terres par MERLYN et les GALLOYS de Saint-Aubin
- il a vu autrefois Perrin HUCHER, fils du receveur du Paraquet, qui menait des femmes prisonnières à Saint-Aubin qu'il disait avoir pris au bois du Tillée appartenant aux religieuses [AD 10 - E\* 2860]

3 Le 15.6.1552, Nicolas ADAM, laboureur demeurant à Saint-Aubin, prend à titre de rente foncière annuelle et perpétuelle de Laurent NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin et La-Chapelle-Godefroy, la moitié d'un jardin peuplé d'arbres appelé le courtil Jehanneton, contenant 1 quartier 1/2 près le moulin de Cormont entre Nicolas ROUSSAT et la veuve et les héritiers de Pierre BLANCHART, à charge de faire bâtir et édifier une maison d'ici 4 ans [AD 10 - E\* 2873]

4 Le 12.4.1569, Nicolas ADAM et consorts, demeurant à Saint-Aubin, prennent pour 9 ans des religieuses du Paraquet le bail de 8 arpents de terre à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

5 Le 27.11.1572, Nicolas ADAM, vigneron demeurant à Saint-Aubin, reconnaît être propriétaire d'une maison, cour, jardin et accin au lieudit le courtil Jehanneton entre un chemin commun et Claude FONTAINE, redevable envers Nicolas NUGAULT. Il ne sait pas signer. [AD 10 - E\* 2873]

DOURY<sup>6, 7</sup>. Cette déclaration porte sur:

- Une maison rue de Courmont, appelée "le courtil Jehanneton". Elle est consituée d'un chas avec un pignon, chénevière, la moitié d'une chambre attenante, et la moitié d'une cour et jardin.
- 14 cordes de vigne qu'Edmé et Liénarde ADAM partagent avec leurs frères et sœurs, enfants de feu Nicolas ADAM et Henriette PARISOT ou PATOT. Cette dernière est probablement première femme dudit ADAM.
- Une mesure à Courclain où se trouvait une maison qui avait appartenue à feu Martin DOURY. Il s'agit sans doute du Martin DOURY cité entre 1518 et 1541 à Saint-Aubin, et sans doute un ancêtre, peut-

être le père de Nicole DOURY.

Nicolas ADAM paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1572. En 1573, son fils Edmé paye à sa place<sup>8</sup>. Nicolas est certainement mort entre 1572 et 1573.

Il pourrait être le Nicolas ADAM, vigneron à Quincey, qui prend de l'Abbaye du Paraclet plusieurs baux en 1564<sup>9, 10</sup>.

Les enfants de Nicolas ADAM, Edmé et Liénarde, font plusieurs déclarations au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1573 et 1579<sup>11, 12</sup>.

**B. Nicolas**, demeurant à Veignes, ! en 1574-1585, † / 1594, ∞ à Marguerite SIMON, ! en 1574-1609

En 1574<sup>13</sup>, Nicolas ADAM, demeurant à Veignes,

6 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 29.6.1574 de Nicolas ADAM (barré), Edmé ADAM et Liénarde ADAM, enfants de feu Vincent (!) ADAM et Nicolle DOURY en leur vivant demeurant à Saint-Aubin, qui ne savent pas signer, pour:

- un chas de maison ayant un pignon devant, une cheminée et la moitié d'une chambre, à Saint-Aubin, et la moitié de la cour et jardin, au lieudit le Cortil Jehanneton, rue de Cormont, l'ensemble contenant un quartier et demi, entre Jeh. ROUSSAT et Claude FONTENNE, le grand chemin commun et un petit chemin allant dudit Saint-Aubin au Paraclet
- 18 à 19 cordes de terre à Saint Aubin lieudit La Chaulme, ... la moitié de ..., entre Louet (?) ROUSSAT et Claude FONTENNE, les terres de La Chaulme et les terres de l'église de Saint-Aubin
- la moitié de 14 cordes de vigne au finage de Saint-Aubin au lieu de Cormont, partant pour l'autre moitié avec leurs frère et sœur enfants dudit défunt Nicolas ADAM et Henriette PARISOT, entre Martin VOYTRAIN et les hoirs feu Jeh. GILLES le jeune, les hoirs J. SYMON et -
- un quartier trois cordes de pré, saulsois et aulnois assis à Corclain, partant avec les mineurs desdit défunts Nicolas ADAM et ladite PARISOT, entre Nicolas CHARETIER dem. à la commune et la rivière d'Arduisson, les hoirs J. MEST. et -
- une mesure en laquelle soulait une maison qui fut à Martin DOURY, une autre mesure et jardin, lesdites mesures entre la voie commune et Nicolas PILLAVOYNE, les hoirs P.re GALLOYS et l'aisance de la cour de ladite maison
- un total de 85 cordes 1/2 de terre [AD 10 - E\* 2874]

7 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration d'Edmé et Lyénarde ADAM, enfants de feu Nicolas ADAM et Nicole DOURY, demeurant à Saint-Aubin pour 5 articles dont:

- 1 chas de maison ayant un pignon, chénevière, 1/2 chambre attenante, 1/2 cour, jardin au lieu Le Courtil Jehanneton, rue de Cormont
- 1/2 de 14 cordes de vignes, partant pour l'autre moitié avec leurs frères et sœurs, enfants dudit feu Nicolas ADAM et Henriette PATOT
- une mesure en laquelle soulait avoir une maison qui fut appartenu à feu Martin DOURY à Courclain, avec une autre mesure et jardin à coté de Nicol. PILLAVOYNE [AD 10 - E\* 2882]

8 Nicolas ADAM paye censive à Saint-Aubin en 1559-1572; en 1573, son fils Edmé ADAM paye censive.

Simon et Nicolas ADAM payent censive ensemble en 1559 avec la veuve de Denis POPILLART [AD 10 - E\* 2881]

9 Le 29.5.1564, Nicolas ADAM, à Quincey, prend le bail d'1/2 arpent de terre [AD 10 - 24 H 94]

10 Le 29.5.1564, Nicolas ADAM, vigneron à Quincey prend deux baux [AD 10 - 24 H 108]

11 Edmé ADAM fils de Nicolas paye censive à Saint-Aubin en 1573 et 1575; Nicolas CHARRETIER paye la censive d'Edmé ADAM et celle de sa sœur Lyénarde ADAM en 1578 et 1579 [AD 10 - E\* 2881]

12 Le 20.1.1574 sont cités Edmé ADAM et Zacharin AULBERT [AD 10 - E\* 3031]

13 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 24.6.1574 de Nicollas ADAM, qui ne sait pas signer, à cause de sa femme Margueritte SYMON pour:

- la quatrième partie d'un héritage auquel il y a une maison et une étable et un quartier de terre au finage de Saint-Aubin au lieudit du Champ aux Billeux, entre Louet ROUSSAT et Guill. MIGORDIN, le chemin de Marigny et -
- un quartier de terre entre les hoirs Jehan SYMON et les héritiers Noël EURAT, le chemin de Marigny et -
- un demi-arpent de terre au lieudit de la Tavelle, entre Jehan MAROTTE et Jehan SYMON, les vignes de Lesart et Jehan BENOIST
- un quartier de terre derrière les vignes du Paraclet, entre P.re SYMON et les hoirs Alexis MARLIN, Nicollas ...LOUZ (DU CLOUZ ?) et -
- 18 cordes de terre près d'illec, entre Margueritte MARLIN et Jehan SYMON, Rolland MARLIN et plusieurs
- un quartier de terre en l'Enfermerie, entre Nicollas GALLOYS et P.re SIMON, la terre de l'Enfermerie et plusieurs
- demi-arpent de terre en la Thivelle, entre les hoirs Jehan GALLOIS et les hoirs Claude (?) DESQUAINS
- demi-arpent de terre en la Thavelle, entre les hoirs Alexis MARLIN et Jeh. SYMON, les terres de Monsieur et les terres de l'Enfermerie
- trois quartiers de terre audit finage au lieudit les terres à l'Etrain, entre Martin TROTIN et la veuve Fiacre DESQUAINS, le chemin Carroge et à un chemin allant à Nogent

déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin de nombreuses propriétés appartenant à sa femme Marguerite SIMON. Il déclare entre autre le quart d'une maison et étable au lieudit "le Champs aux Billeux"<sup>14</sup>. Cette maison est voisine de celle de Louvet ROUSSAT, or ce dernier déclare la même année une maison au même lieudit et voisine des héritiers d'Ambroise SIMON<sup>15</sup>. Marguerite SIMON est donc sans doute la fille d'Ambroise SIMON.

Nicolas ADAM, demeurant à Veignes, paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1574 et 1585. Il est le plus souvent cité à cause sa femme (Marguerite SIMON)

- un quartier et demi de terre au lieudit la terre à Guirault, sur le ... et P.re SIMON
- demi-arpen de terre au lieudit le Chesne du Guest, entre les hoirs Jehan GALLOIS et les hoirs Noël EURAT, les terres des Garannes et les terres des S.rs
- un quartier et demi de terre près d'illec, entre Guill. MIGORDIN et P.re SIMON, le chemin ferrant et Michel MERCIER
- demi-arpen de terre et huit cordes au lieudit le Grand Chemin de Trois, entre les hoirs Jehan GALLOIS et Jehan DE VIGNES, le Grand Chemin de Trois et un reullon
- un quartier et demi de terre auprès de la maison Jehan MIGORDIN, entre Gilles COLLARD et la terre du curé, un chemin allant au Paraclet et le jardin à Jehan MIGORDIN
- un demi-arpen de terre à La Chaulme, entre la veuve Fiacre DESQUAINS et les hoirs Noël EURANT, sur le chemin de La Chaulme et -
- un demi-arpen de pré en ce même lieu, entre la commune (?) et Estienne MARLIN
- 8 cordes de vignes en Cormont, entre Gilles COLLARD et la veuve Fiacre DESQUAINS, la ruelle des vignes et -
- un quartier de terre au lieudit en la Haute Dame Gillette, entre les terres du couvent et plusieurs
- demi-quartier de terre au lieudit le chemin de l'Estrier, entre les hoirs Denis ANGENOST et la veuve de Fiacre DESQUAINS, le chemin de l'Estrier et -
- un quartier et demi de terre derrière les vignes du Paraclet, en l'Enfermerie, entre Blaise LORMIER et Jehan SYMON, sur les terres de l'Enfermerie et plusieurs
- demi-arpen en la Thavelle, entre les hoirs Jehan GALLOIS et Messire Nicole, Barbe SIMON et plusieurs
- un quartier de terre en la Thavelle, entre P.re SYMON et plusieurs, les terres de Mergers et les hoirs Guion GAULTHER
- un quartier de terre en ce même lieu, entre les hoirs Noël EURAT, les terres de ... et les hoirs Guyon GAULTHER
- un quartier huit cordes au dessus de Cormont, entre la veuve Fiacre DESQUAINS et Jehan SYMON, le chemin de Marigny et les terres de Poutière
- XVIII cordes de pré et aulnois au lieudit près les Marest de Saint-Aulbin, entre Guillaume MIGORDIN et Guillemain DESQUENS, la rue commune et une mesure

ou avec des parents de celle-ci, Lupien DESQUAINS et Pierre SIMON<sup>16</sup>.

Dans le censier du seigneur de Saint-Aubin, Guillaume MIGOURDIN paye la censive de Marguerite SIMON, veuve de Nicolas ADAM entre 1594 et 1609, puis celle de Nicolas TERRÉ au lieu de Marguerite SIMON de 1610 à 1612<sup>17, 18</sup>.

En 1603, Marguerite SIMON, veuve de Nicolas ADAM, demeurant en la maison de Honorable Homme Nicolas TERRÉ, son gendre, vend un quartier de terre au Houssoy. Elle ne sait pas signer<sup>19</sup>.

Marguerite SIMON est la mère de:

une fille, ∞ à Honorable Homme Nicolas TERRÉ, ! en 1603

Cette fille pourrait être Quentine FAYON, probablement issue d'un premier mariage de Marguerite SIMON.

### C. Jean l'aîné, ! en 1559-1585

Jean ADAM paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1585. A partir de 1574, il est surnommé Jean ADAM l'aîné<sup>20</sup>.

- un demi-arpen de terre en la rue au Ralle, entre Nicollas MAISTRE et Pierre SYMON, les vignes de Saint-Aubin et la rue commune

- Taxé à 1 denier 5 sols de cens et 1 1/2 boisseau 1/2 qt d'avoine [AD 10 - E\* 2875]

14 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Nicolas ADAM, demeurant à Veignes, à cause de Margueritte SYMON, sa femme, pour 25 articles dont:

- 1/4 d'héritage où il y a une maison et étable, au lieu Le Champs aux Billeux, entre Louvet ROUSSAT et Guille. MIGOURDIN [AD 10 - E\* 2882]

15 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Louvet ROUSSAT pour 15 articles dont une maison, étable, 1/2 grange, cour et jardin au lieudit "Le Champs aux Billeux", à coté des héritiers d'Ambroise SYMON [AD 10 - E\* 2882]

16 Nicolas ADAM, demeurant à Veignes, paye censive à Saint-Aubin en 1574-1585 à cause de sa femme (en 1574-1576, 1580); en 1580, Lupien DESQUAINS paye sa censive; en 1581-1585, Pierre SYMON est cité à sa décharge [AD 10 - E\* 2881]

17 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Guille. MIGOURDIN paye pour Marguerite SIMON, veuve de Nicolas ADAM en 1594-1599 et 1603-1609 puis pour Nicolas TERRÉ au lieu de Marguerite SIMON en 1610-1612 [AD 10 - E\* 2883]

18 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Guille. MIGOURDIN paye censive pour la veuve de feu Nicolas ADAM de Veignes sur ce qu'elle doit en 1595 - il doit lods et ventes -, et chaque année de 1596 à 1601, 1604 à 1610 [AD 10 - E\* 2883]

19 Le 20.5.1603, Margueritte SIMON, qui ne sait pas signer, veuve de Nicolas ADDAM, demeurant en la maison de Honorable Homme Nicolas TERREY, son gendre, vend à Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, et Denise HEURAT, sa femme, 1 quartier de terre au Houssoy [AD 10 - 24 H 93]

20 Jehan ADAM paye censive à Saint-Aubin en 1559-1568

Son fils Jean s'est marié fin 1573 et il apparaîtra quant à lui dès 1575 dans le même censier comme Jean ADAM le jeune.

En 1572, Jean ADAM l'aîné déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin plusieurs propriétés, dont une maison<sup>21</sup>.

En 1575/1576<sup>22</sup> et en 1582<sup>23, 24</sup>, Jean ADAM l'aîné déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet plusieurs propriétés dont une maison et accin rue au Rasle. Cette maison sera plus tard la propriété de Charles NUGAULT et des héritiers de M. GUYON.

Jean ADAM l'aîné est le père de:

---

et 1571-1573; En 1572, il paye à la décharge de Sébastien BEGUE; il est certainement le Jehan ADAM l'aîné qui paye censive en 1574-1585 [AD 10 - E\* 2881]

21 Déclaration au censier de NUGAULT Saint-Aubin du 21.10.1572 de Jehan ADAM l'aîné pour:

- demi-arpent de terre audit finage au lieudit le Terrier Huot, entre Martin VOYTERIN et Madame du Paraclet, Monsieur GAYET et un chemin qui va à Quincey
- une autre pièce de terre contenant un quartier ou environ, entre Jehan ROSSAT et P.re SOMILLON, Jehan GALLOIS le jeune et le grand chemin de Troyes
- un quartier de vigne ou environ audit finage, au lieudit aux vignes des garennes, entre Claude DESQUENS et Claude COLLAS, Jehan LAURENS et P.re SYMON
- un quartier d'héritage ou environ ensemble la maison, entre Jehan ROSSAT et le même, la pasture grasse et la rue commune
- demi-arpent demi-quartier de terre sur le finage dudit lieu au lieudit au Tremble entre Madame (du Paraclet, barré) "l'anfermière" et (Monsieur le, barré) M.e Denis ANGENOST bailli de Nogent, le chemin de Nogent et Estienne VOYTERIN
- demi-arpent demi-quartier de terre audit finage, au lieudit en l'osche la Gaillarde, entre Jehan MIGORDIN et les hoirs Ambroise SIMON, le chemin tendant à Quincey et plusieurs
- un quartier de terre audit finage, au lieudit au Chasne, entre Jehan GALLOIS et Xplo. MERLIN, le chemin de Pontz et les hoirs Guillemain DESQUENS
- un quartier 8 cordes auprès de ce même lieu, entre Jacques MERCIER et ledit MERCIER, les terres des garennes et Jehan GALLOIS
- demi-quartier de vigne en la coste de la garenne, entre Isaa GALLOIS et Noël EURAD, la veuve Jehan JOET et -
- neuf cordes de vigne au dessus de ce même lieu, entre Ylaise MERCIER et Jehan GRILLAT, Thibault GUEU et la veuve Jacques CHEVRIER
- Taxé à 5 sols de cens, 1/3 boisseau d'avoine [AD 10 - E\* 2875 & E\* 2882]

22 En 1575/1576, Jehan ADAM l'aîné déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- une maison et accin contenant 1 quartier rue aux Rasles, entre les héritiers de Jehan ROUSSAT et les mêmes, les pastures grasses et la Grande Rue, en 1623 à Charles NUGAUD, seigneur de Saint-Aubin
- 1/2 arpent 1/2 quartier en "l'osche La Gaillarde", en

Jean le jeune, ∞ à Marguerite MIGOURDIN

**C.1. Jean** le jeune, signe: Jehan Adam, ! en 1575-1585, † 1585/1589, ∞ 15.11.1573 à Marguerite MIGOURDIN, ne sait pas signer, ! en 1589, † 1589/1597, fille de Jacques M., ∞(1) 2.7.1570 à Claude MERLIN, fils de Alexis M.

Jean ADAM le jeune paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1575 et 1585<sup>25</sup>. Il paye entre autre pour:

- sa part de la maison de Guillemain POPILLARD (époux de Jeanne MIGOURDIN, tante de sa femme)
- la censive de feu Jacques MIGOURDIN (son beau-père).

Jean ADAM le jeune déclare plusieurs propriétés au censier de l'Abbaye du Paraclet, vers 1575/1576<sup>26</sup> puis

---

1623 aux héritiers de Maître GUION

- 1/2 arpent 1/2 quartier au lieudit "Les Trembles", en 1623 aux mêmes [AD 10 - 24 H 118]

23 Le 9.6.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Jehan ADAM l'aîné, demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer:

- une maison et accin contenant un quartier environ sur le finage de Saint Aubin en la rue aux Rasles, entre les hoirs de Jehan ROSSART et les mêmes, les pastures grasses et la Grande Rue (plus tard à Charles NUGAUD, seigneur de Saint-Aubin)
- une pièce de terre contenant demi-arpent demi-quartier assis au finage ou lieudit l'Osche La Gaillarde entre Jacques MOREAU dem.t à Nogent et Jehan MIGOURDIN, le grand chemin allant au Paraclet et plusieurs (plus tard aux hoirs de M.e GUYON)
- une pièce de terre au finage au lieudit Les Trambles contenant demi-arpent demi-quartier environ entre l'Enfermerye dudit Paraclet et la veuve feu M.re Denis ANGENOST, en son vivant bailli de Nogent, le chemin de Marigny et Estienne VOICTERIN (plus tard aux hoirs de M.e GUION) [AD 10 - 24 H 93]

24 Le 9.6.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jehan ADAM l'aîné, de Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, déclare:

- une maison et accin contenant 1 quartier rue au Rasle, entre les héritiers de Jehan ROSSART et ledit ROSSART, les pastures grasses et la Grande Rue
- 1/2 arpent 1/2 quartier de terre en "l'osche Gaillarde"
- 1/2 arpent 1/2 quartier en "Les Trambles" [AD 10 - 24 H 118]

25 Jehan ADAM le jeune paye censive à Saint-Aubin en 1575-1585; il paye pour sa part de la maison de Guillemain POPILLART en 1578-1581; il paye pour la censive de feu Jacques MIGOURDIN en 1581-1585 [AD 10 - E\* 2881]

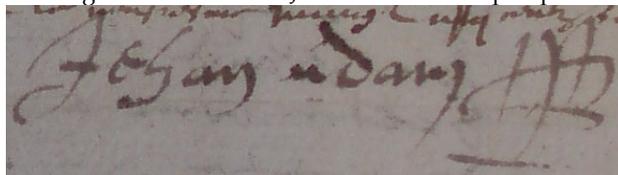
26 En 1575/1576, Jehan ADAM le jeune déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- une maison à 3 chas, grange et accin rue de Courmont, entre Jehan MERCYER et le jardin du moulin des seigneurs de Saint-Aubin, les héritiers de feu Claude FONTEINE et les héritiers de P.re DENYS, en 1623 à Jacques ADAM
- 1 quartier de pré et terre à Courmont, en 1623 au

en 1582<sup>27</sup>, dont:

- une maison à 3 chas rue de Courmont
- la moitié de 3 quartiers de vigne qui furent à feu Alexis MERLIN (beau-père de sa femme).

Il signe sa déclaration "Jehan Adam" avec paraphe<sup>28</sup>.



Jehan ADAM était déjà mort en 1589, car à cette date,

même

- 1 quartier 1/2 de terre à Courmont faisant moitié de 3 quartiers qui furent à feu Alexis MERLIN
- 5 quartiers de terre à Courmont, en 1623 au même
- 1 quartier de terre à Courmont, en 1623 à Guille. MYGOURDIN
- 18 cordes de terre à Courmont
- 1/2 quartier de terre à Courmont
- 1/2 arpent de vigne au même lieu
- 1 quartier 1/2 de terre en 3 pièces à Courmont en "l'osche Somillon", en 1623 à Jacques ADAM
- une petite portion de pré au même lieu, en 1623 au même
- 1 quartier de terre au Houssoy, en 1623 au même [AD 10 - 24 H 118]

27 Le 9.6.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclat pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jehan ADAM le jeune, qui signe "Jehan Adam" avec paraphe, déclare:

- une maison, grange et accin, à 3 chas, rue de Courmont, entre le jardin du moulin de Saint-Aubin et les héritiers de feu Claude FONTAINE, les héritiers de feu Pierre DAMIEZ (en marge, Anthoine ADAM pour la maison et autres héritages)
- 1 quartier de pré et terre en Courmont
- la moitié de 3 quartiers de terre à Courmont qui furent à feu Alexis MERLIN
- 5 quartiers de terre à Courmont
- 1 quartier de terre à Courmont
- 18 cordes de terre à Courmont
- 1/2 quartier de terre à Courmont
- 1/2 arpent de vigne au même lieu
- 1 quartier 1/2 de terre à Courmont, en 3 pièces
- une portion de pré au même lieu
- 1 quartier de terre au Houssoy [AD 10 - 24 H 118]

28 Le 9.6.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclat, intervient Jehan ADAM le jeune, qui signe "Jehan Adam" avec paraphe:

- une maison, grange et accin, le tout en un lieu, lesdites maison et grange contenant trois chas, rue de Courmont paroisse de Saint Aubin, entre Jehan MERCIER et le jardin du moulin de St Aubin, les hoirs de feu (Jehan barré) Claude FONTE. et les héritiers de feu P.re DENYS (plus tard à Jacques ADAM)
- un quartier tant pré que terre en Courmont, entre les hoirs feu Noël ROSSART et le chemin tendant au "gui brusle" (?), les hoirs feu Claude FONTENE et le chemin commun (plus tard au même)
- un quartier et demi de terre à Courmont faisant moitié de trois quartiers qui furent à feu Alexis MERLIN,

Marguerite MIGOURDIN, sa veuve, vend des terres à Saint-Aubin. Elle ne sait pas signer<sup>29</sup>.

Marguerite MIGOURDIN est morte avant 1597; Nicolas MERCIER intervient alors comme tuteur de ses enfants mineurs<sup>30</sup>.

Entre 1593 et 1599, plusieurs particuliers de Saint-Aubin payent au censier du seigneur de Saint-Aubin la contribution de la veuve de Jean ADAM et de ses héritiers<sup>31</sup>.

De son mariage avec Marguerite MIGOURDIN sont issus:

ledit quartier et demi entre les terres de l'église de Saint-Aubin et les héritiers de feu Jehan MERLIN, le chemin Carouge et Martin TROTIN (plus tard au même)

- cinq quartiers de terre à Courmont, entre Jehan MIGOURDIN dit Martin et les hoirs feu Claude FONTE., le chemin de Marigny et plusieurs (plus tard au même)
- un quartier de terre à Courmont entre Jacques GARNIER et Jehan & Pierre les ROSSART, le grand chemin de Marigny et ledit GARNIER (plus tard à Guille. MYGOURDIN)
- 18 cordes de terre en Courmont, entre Estienne VOICTRIN et ledit MIGOURDIN dit Martin, le chemin de Marigny et Nicolas CHEVRIER (Pasquet GRILLAT paye les deux articles)
- demi-quartier de terre à Courmont entre ledit CHEVRIER et ledit MIGOURDIN dit Martin, le même et le chemin de la Croisette
- demi-arpent de vigne au même lieu, entre Jehan FONTE. le jeune et Louet ROSSART, les hoirs Jehan PILLAVOYNE et le chemin de la Croisette (vendu à Jehan FONTAINE)
- un quartier et demi de terre en 3 pièces à Courmont au lieudit l'Osche SOMMILLON, la première entre les hoirs Jehan COLLET et Nicolas SOMMILLON, la Grand Rue et un petit chemin allant au Paraclat; la deuxième entre les hoirs dudit COLLET et les mêmes, le chemin Saultereau et le même; la troisième au même lieu, entre les hoirs dudit COLLET, la Grand Rue de Courmont et le chemin Saultereau (plus tard à Jacques ADAM)
- une petite portion de pré au même lieu, entre la rivière et ladite rue de Courmont, les hoirs dudit COLLET et le chemin par lequel on va de ladite rue de Courmont au gué de la rivière
- un quartier de terre au Houssoy, entre Nicolas ROSSART à cause de sa femme et plusieurs, Jacques GRILLART et le chemin de la Croisette [AD 10 - 24 H 93]

29 Le 20.1.1589, Marguerite MIGOURDIN, qui ne sait pas signer, veuve de Jehan ADAM, demeurant à Saint-Aubin, vend à Guille. MIGOURDIN, qui signe "Guillaume Mygordin", laboureur demeurant audit lieu, 2 arpents 3 quartiers de terre labourable en "L'Enfermerie" et "La Tavelle", en 4 pièces [AD 10 - 24 H 93]

30 Le 21.7.1597, Jehan FONTAINE, meunier au moulin du Paraclat, qui signe "Jehan Fontaine" avec paraphe, vend à Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à présent au Paraclat, 1 quartier 1/2 et 6 cordes de terre en

Jacques, ∞ à Susanne  
probablement Catherine, ∞ à Paquet GRILLAT

La descendance de Jean ADAM le jeune et Marguerite MIGOURDIN est attestée par le fait que:

- a) Jacques ADAM et Paquet GRILLAT sont cités en 1623 pour avoir repris la plus grande partie des héritages autrefois à Jean ADAM le jeune.
- b) Jacques ADAM règle la censive des héritiers de Marguerite MIGOURDIN en 1602.
- c) Jacques ADAM possède en 1623 des terres ayant appartenues à Jacques MIGOURDIN, père de Marguerite<sup>32</sup>
- d) Antoine ADAM, petit-fils de Jacques ADAM, est en 1673 en possession de terres ayant appartenue à Jean ADAM le jeune.
- e) Paquet GRILLAT est parrain d'un fils de Jacques ADAM et Jacques ADAM est parrain d'un fils de Paquet GRILLAT.
- f) Fiacre GUILLAUME, gendre probable de Paquet GRILLAT est cité en 1623 avec Jacques ADAM comme héritier d'une maison déclarée en 1532 par Martin MIGOURDIN, ancêtre probable de

Marguerite<sup>33, 34</sup>.

**C.1.A. Jacques**, ne sait pas signer, vigneron, ! en 1601-1638, † ayant été malade, (†) 12.1.1642 devant le crucifix, proche les tombes des trépassés de l'église, n'a point fait de testament, ∞ à Susanne, (†) 29.3.1634

En 1601, Jacques ADAM, vigneron demeurant à Saint-Aubin, échange des terres avec Guillaume MIGOURDIN<sup>35</sup>.

En 1602, Jacques ADAM prend de l'Abbaye du Paraclet le bail perpétuel d'un demi-arpent de terre afin d'y planter des vignes. Il ne sait pas signer<sup>36</sup>.

Jacques ADAM paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin de 1602 à 1611. En 1602, il paye pour les héritiers de Marguerite MIGOURDIN<sup>37</sup>.

33 En 1488-1490, Martin MIGORDIN, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

- 3 quartiers de terre au Houssoy, plus tard à Pierre SOMILLON, échangés avec Gilet GILLOTTE
- 1 arpent 1/2 de vigne au Houssoy
- sa maison, accin et pourpris Rue de Courmont, entre les hoirs Jehan LARGENT. et une voie commune, en 1623 à Fiacre GUILLAUME et Jacques ADAM [AD 10 - 24 H 118]

34 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les hoirs Martin MIGORDIN déclarent:

- une maison et accin entre les hoirs Pierre GIRARD et Jacques MIGORDIN
- 1 arpent de vigne au Houssoy

Le 3.5.1532, Martin MIGORDIN et la femme et héritiers de Jacques MIGORDIN déclarent une maison et accin, payé par Martin MIGORDIN en son nom et se faisant fort pour ses co-héritiers (en 1623 à Fiacre GUILLAUME et Jacques ADAM, en 1643 à Guillaume le petit MIGOURDIN)

Dans un censier non daté, Martin MIGORDIN et la femme et héritiers de Jacques MIGORDIN déclarent:

- une maison et accin entre les hoirs Pierre GIRARD et Jacques MIGORDIN
- 1 arpent de vigne au Houssoy [AD 10 - 24 H 81bis]

35 Le 14.9.1601, Guillaume MIGOURDIN laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui signe, échange avec Jacques ADAM, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer:

- Guillaume MIGOURDIN, donne 33 cordes de terre en 2 pièces à Cormont et Le Champs à La Dame (?)
- Jacques ADAM, donne 1 quartier 1/2 de terre aux Mergers

Le même jour, Guillaume MIGOURDIN donne en bail à rente perpétuelle à Jacques ADAM 1 quartier de terre au Champs à La Dame (?) [AD 10 - 24 H 109]

36 Le 25.10.1602, Jacques ADAM, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend à titre de rente foncière emphytéotique des religieuses du Paraclet, 1/2 arpent de terre à Pothièrre, et s'engage à en amener les raisins au pressoir de l'Abbaye. Il ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 118]

37 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jacques ADAM paye censive en 1602 pour les hoirs de Marguerite MIGOURDIN; il paye chaque année de 1603 à 1611 [AD 10 - E\* 2883]

2 pièces à Courmont, qu'il avait acquis de la veuve de Jacques MIGOURDIN, demeurant à Saint-Aubin, et de Nicolas MERCYER, tuteur des enfants mineurs de feu Margueryte MIGOURDIN, tous demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 93]

31 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Guille. MIGOURDIN paye censive à la décharge de la veuve Jehan ADAM en 1593; Jehan FONTENNE meunier paye pour les hoirs Jehan ADAM et de sa femme en 1593, 1595, 1597-1598; Pierre NORMANT paye pour la maison de Cormont et pour la vigne Jehan ADAM en 1594, 1596 pour 2 années; les hoirs Jehan ADAM payent en 1596, 1599, 1600 et 1601; Jehan ROUSSAT le jeune paye pour sa maison qui fut à feu Jehan ADAM assise en la rue aux Raales en 1602 [AD 10 - E\* 2883]

32 Le 5.5.1576, Jacques MIGORDIN déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- 1 arpent de vigne à Cormont, en 1623 à Jacques ADAM
- 1 quartier de terre au même lieu, en 1623 à Jacques ADAM
- 1 quartier de terre
- 1 quartier 1/2 de terre et pré en plusieurs pièces assis en l'héritage de feu Pierre SOMMILLON, en 1623 à Jacques ADAM
- un chas de maison, étable, cour et aisances, entre les héritiers de Pierre GALLOYS et Jehan HUGUENIN, sur une ruelle commune, en 1623 au héritiers de Guillaume GILLES

Il signe: Jacques Migourdin [AD 10 - 24 H 118]

En 1609, Jacques ADAM et Paquet GRILLAT (son beau-frère), marguilliers, déclarent les terres de l'église au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>38</sup>.

Jacques ADAM paye censive en 1612 pour sa maison de Courmont, puis jusqu'à 1623<sup>39</sup>.

Jacques ADAM est cité en 1623 dans le censier de l'Abbaye du Paraclét:

- avec Jean et Fiacre ROUSSAT pour avoir repris des terrains rue de Courmont déclarés en 1532 par Pierre SOMMILLON<sup>40</sup>
- avec Fiacre GUILLAUME (son cousin par alliance) pour une maison déclarée en 1532 par Jean ROMILLY l'aîné<sup>41</sup>

En 1638, lors de l'arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin, Jacques ADAM déclare une vigne que reprendra plus tard Edme ADAM (son

fil)<sup>42</sup>.

Jacques ADAM est le père d'Edme:

Edme b 7.7.1606, p Pasquier GRILLOT & Claude RENAULT, m Denise épouse de Guillaume MIGOURDIN, ∞ à Jeanne DESPENSIER

**C.1.A.1. Edme**, signe: Edme Adam avec paraphe, vigneron, manouvrier, ! en 1642-1657, probablement, "le père Adam", vigneron, (†) 9.10.1661, ∞ 10.5.1626 à Jeanne DESPENSIER, † & (†) 26.6.1660, fille de Jean D., † /1626

Edme ADAM apparaît pour la première fois en 1642 dans le censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>43</sup>.

Edme ADAM est cité en 1643 avec la veuve de Nicolas MAISTRE pour avoir repris une maison rue aux Rasles déclarée en 1532 par Jean et Philippon ROUSSART, puis reprise vers 1623 par Nicolas MAISTRE, Jacques SOMMILLON à cause de sa femme, Jean DESPENCIER (beau-père d'Edme ADAM) et d'autres<sup>44</sup>.

En 1651, Edme ADAM, vigneron à Saint-Aubin, vend des terres à Saint-Aubin. Il signe "Edmé Adam" avec paraphe<sup>45</sup>.

En 1657, Edmé ADAM, manouvrier, déclare 9 arpents

38 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 9.11.1609 de l'église de Saint-Aubin par Pasquet GRILLOT et Jacques ADEM, marguilliers, pour 26 arpents et 57 cordes 1/2 de terre [AD 10 - E\* 2874]

39 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E\* 2881]

Jacques ADAM paye une maison à Cormont en 1612. Jacques ADAM paye en 1618-1623

40 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Pierre SOMMILLON déclare:

- 5 quartiers de terre rue de Cormont
- 3 petites aires plus 2 petites pièces de terre à faire chénevière rue de Cormont
- sa maison et accin en ladite rue, contenant environ 6 quartiers, d'une part et d'un bout aux hoirs Jehan CHOSSIN, d'autre part à lui-même, d'autre à ladite rue

Le 3.5.1532, Pierre SOMMILLON déclare:

- 5 quartiers de terre rue de Cormont (plus tard à Guillaume MIGOURDIN pour 1 quartier, Estienne VOITERIN pour 1/2 arpent, Nicolas GRILLAT et Jean DIRESNE pour 1 quartier et RAPHAEL dit Binet pour 1 quartier)
- 3 petites aires rue de Cormont (en 1623 à Jean ROUSSAT, Jacques ADAM et Fiacre ROUSSAT)
- une maison et accin rue de Cormont, contenant environ 6 quartiers, d'une part et d'un bout à Jehan SYMON, d'autre part à lui-même, d'autre à ladite rue (en 1623 à Jean ROUSSAT l'aîné et sa fille et Fiacre ROUSSAT, en 1643 à Barbe ROUSSATTE fille dudit ROUSSAT)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

41 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan ROMILLY l'aîné déclare une maison, accin et jardin entre les hoirs Thibault GAULTIER et les hoirs Jacquin MIGORDIN, la voie commune et Estienne VOITERIN

Le 3.5.1532, Jehan ROMILLY l'aîné déclare une maison et accin, Gillette veuve de feu Colin dit COLAS (peut-être DU CLOS ?) se fait fort dudit ROMILLY (en 1623 à Jacques ADAM et Fiacre GUILLAUME)

Dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

42 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclét à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de Jacque ADAM, plus tard à Aymé ADAM [AD 10 - 24 H 105]

43 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Edmé ADAM, pour:

- 4 arpents
- un acquêt de Mademoiselle PIET comme fermier
- sa maison (de la Rousatte ?) [AD 10 - E\* 2879]

44 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan ROUSSART et Philippon, ROUSSART déclarent:

- une maison et accin rue aux Rasles, entre Regnault ROUSSART et à lui-même, ladite rue et les pastures communes
  - une oche en ladite rue au Rasle de 2 arpents 1 quartier
- Le 3.5.1532, Jehan ROUSSART et Philippon ROUSSART pour:

- une maison et accin rue au Rasle (plus tard à Nicolas MAISTRE, Jacques SOMMILLON à cause de sa femme, Jean DESPENCIER et autres, en 1643 à la veuve Nicolas MAISTRE et Edmé ADAM)
- une oche en ladite rue au Rasle de 2 arpents 1 quartier (plus tard à Jehan GILLES, barré, les hoirs Jehan MERSIER, Louys MER..., Nicolas GILLES, barré, François MEROSSE, barré, Zaquary MASSON qui l'a eue du seigneur de Saint-Aubin, en 1643 à Jehan GILLES au lieu de lui Claude ROUSSAT)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, Jehan ROUSSARD et Ph.on ROUSSARD font la même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

45 Le 11.6.1651, Edmé ADAM, qui signe "Edmé Adam" avec paraphe, vigneron à Saint-Aubin, vend à Honorable Homme Nicolas CHOUPARD, marchand à Nogent, des terres à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/13]

48 cordes de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>46</sup>.

Edmé ADAM a épousé Jeanne DESPENCIER. Leur descendance est connue grâce à un acte notarié par lequel leur fils Edme ADAM vend sa part de la succession de ses parents<sup>47</sup>.

Edme, dit Saint-Laurent, compagnon tailleur, soldat au Régiment de la Reine

Etiennette, b 29.1.1630, p Jean DESPANSIER, m Thienette épouse de Nicolas MAISTRE, (†) 25.8.1680, ∞ 29.11.1650 à Jean RENAULT, signe: J Regnault, tailleur d'habits

Marguerite, ne sait pas signer, b 1.1.1634, p Nicolas fils de Nicolas MAISTRE, m Margueritte fille de Jean GILLE, † "subitem., estant saine d'esprit", (†) 10.4.1694 (ca 70 ans !), ∞ 2.12.1662 à Paquet DIRESNE, vigneron, manouvrier, † /1685

Antoine, probablement ° ca 1640 et ∞ à Jeanne DAOUST

Jeanne, b 27.8.1641, p Régnault COLAS, m Jehanne DU CHAPT, (†) 8.10.1644

Fiacre, b 22.5.1646, p Fiacre CAILLET, m Estiennette GUILLAUME

**C.1.A.1.A. (?) Antoine**, signe: Antoine Adam avec paraphe, vigneron à Saint-Aubin en 1670-1675, manouvrier à La Vieille Loge de Marnay, fournisseur des fours bannaux de Marnay/Seine en 1687-1689, ° ca 1640, ! en 1671-1674, ∞(1) 14.11.1661 Ferreux à Jeanne DAOUST, ° ca 1635, (†) 19.11.1675

En 1671, Antoine ADAM, vigneron à Saint-Aubin, et Jeanne DAOUST, sa femme, vendent une terre à Saint-Aubin<sup>48</sup>.

En 1674, Antoine ADAM, vigneron à Saint-Aubin, intervient dans un contrat<sup>49, 50</sup>.

En 1675, Antoine ADAM est condamné avec d'autres manouvriers et vigneronns demeurant à Saint-Aubin pour une coupe de bois<sup>51</sup>.

Antoine ADAM a épousé en premières noces Jeanne DAOUST. Jeanne est peut-être la fille de Claude DAOUST et Marguerite CHERTEMPS, baptisée le 9.4.1640 et marraine le 15.3.1656 à Ferreux.

Antoine ADAM et Jeanne DAOUST sont les parents de<sup>52</sup>:

46 Déclaration du 5.7.1657 de Edmé ADAM, manouvrier, pour 9 arpents, 48 cordes [AD 10 - E\* 2876]

47 Le 6.12.1664 à Nogent, Edmé ADAM, dit Saint-Laurent, compagnon tailleur, à présent soldat au régiment de la reine, dans la Compagnie du Sieur de la Mothe, en garnison à Ste Menhoult, assisté par Jean GALLOIS, laboureur à Saint-Aubin, son curateur par justice, Antoine ADAM, son frère, à Saint-Aubin, Pasquier DIRESNE, son beau-frère, à Saint-Aubin, vend à Jean RÉGNAULT, tailleur d'habits à Saint-Aubin, la moitié des biens suivant, dont Jean RÉGNAULT possède déjà l'autre moitié:

- une maison couverte de paille sise rue aux charrons, consistant d'un chas à feu, jardin et accin
- 16 à 17 cordes de vignes au Pothier
- 3 livres de rente foncière contre 55 livres, dont:
  - 18 livres, dû par le vendeur comme héritier de feu Edmé ADAM, son père, à Maître Simon LEFEBURE
  - 15 livres, déjà payé par l'acquéreur à Benoist VIOLEAU dit Vignolle, chirurgien à Ferreux, pour avoir guéri Edmé ADAM d'une jambe rompue
  - 12 livres dû à l'acquéreur
  - 10 livres payées au vendeur [AD 10 - 2E 66/18]

48 Le 2.11.1671, Antoine ADAM, vigneron à Saint-Aubin, époux de Jeanne DAVOST - qui ratifie la vente le 9.10.1672 et ne sait pas signer -, vend 33 perches de terre à Saint-Aubin, Courmont, à Claude LAURENT,

laboureur à Corquelain; l'acte est signé "Anthoine Adam" avec paraphe et "C Laurent" avec paraphe [AD 10 - 2E 66/23]

49 Le 28.1.1674, Demoiselle Geneviefve POSSOT passe un contrat avec Anthoine ADAM, vigneron à Saint-Aubin, et Jeanne DAOUST sa femme, pour reconnaissance des comptes de tous les arrérages sur 2 obligations des 14.2 et 3.10.1669. Mention d'un contrat du 1.2.1665. Il signe: Anthoine Adan avec paraphe [AD 10 - 2E 66/25]

50 Le 11.2.1674, Pasquier DIRESNE, Martial CORAT, Anthoine ADAM, Pierre MASSEY, Michel GALLOIS et Estienne GRILAT, tous vigneronns à Saint-Aubin, font un marché avec Pompée DARNOL, pour façonner ses vignes; lesdits DIRESNE, GALLOIS et GRILAT ne savent pas signer, l'acte est signé "Anthoine Adam" avec paraphe, "Pierre Massey" avec paraphe, "M Corar" avec paraphe [AD 10 - 2E 66/25]

51 Le 1.2.1675, sentence pour coupe de bois contre Pierre MASSEY, Anthoine ADAM, Fiacre GALLOIS, Louis GENTIGNY, Jean THOMAS, Jehan NICOLAS et Claude, manouvriers et vigneronns demeurant à Saint-Aubin, et Martin DUREAU et Laurent MASSEY, vigneronns et manouvriers à Quincey [AD 10 - E\* 2821]

52 La descendance d'Antoine ADAM à Marnay a été établie d'après les travaux de Hubert MATTIO

Antoine<sup>53</sup>, ° ca 1660, ∞ à Elisabeth SALIS  
 Marguerite, b 29.1.1663 Ferreux, p Claude DAVOST, m Marguerite ADAN, † en 6.1695 Marnay/Seine, ∞ 7.6.1688 Marnay/Seine<sup>54</sup> à Edmé MILON, bachoteur, ° ca 1664/1665, fils d'Edmé M., † /1688, et Jeanne MARTIN  
 Jacques, b 5.2.1664, p Jacques GRAISÉ, m Martine LA FOSSE, ∞ 17.11.1687 Marnay/Seine à Louise DE COURSELLES, de Gélannes, ° ca 1667, fille de Pierre D. C., laboureur à Gélannes, † /1687, et Claude PAJOT  
 Edmé, procureur fiscal, b 12.1.1668, p Edmé VAILLANT, m Charlotte BOYSEAUX  
 Jeanne, ° & b 7.3.1670, p Gervais QUINÇON/QUINSON, vigneron, m Scolastique RENOD/REGNAULT, cousturière, ne sait pas signer  
 Claude (M), notaire au bailliage de Lagrangeville, ° 22.4.1672, b le 23, p Claude CHARONNAT, m Barbe ADAM, de Ferreux

∞(2) 27.9.1677 à Jeanne NAUDIER, ° ca 1645, † & (†) 4.2.1690 Marnay/Seine<sup>55</sup>, fille de Jean N., † /1675, et Catherine THOMAS, † /1675

Elisabeth, ° 23.11.1680 Marnay/Seine, b le 24, † 4.11.1722 Marnay/Seine, ∞ à Edmé DELAUNAY, ° ca 1678, † 24.4.1692 Marnay/Seine

**C.1.A.1.A.1. Antoine**, ne sait pas signer, bachoteur à Marnay/Seine, † 9.5.1696 Marnay/Seine, ∞ 24.11.1689<sup>56</sup> Marnay/Seine à Elisabeth SALIS, ne sait pas signer, ° 23.9.1663 Marnay/Seine, fille de Nicolas S., † /1689, et Laurence GUICHARD

En 1690, Antoine ADAM, bachoteur à Marnay/Seine, et Elisabeth SALIS, sa femme, constituent une rente sur une maison à Marnay/Seine à un marchand de Marnay/Seine<sup>57</sup>.

Antoine ADAM et Elisabeth SALIS sont les parents de:

Anne, ° & b 27.8.1690 Marnay/Seine  
 Antoine, marchand de foin et voiturier par eau, ° 26.1.1692 Marnay/Seine, b le 27, p Salomon PARASTRE de Champseine, m Edmée VILAIN, † 29.10.1761 Marnay/Seine, ∞ 29.1.1720 Marnay/Seine à Claudine VALLEE, ° ca 1694, † 26.5.1752 Marnay/Seine, fille de Pierre V. et Marthe LENOIR  
 Marguerite, ne sait pas signer, de Marnay, ° ca 1696, ∞ 27.11.1719 à Aubin GRILLAT, ne sait pas signer, ° ca 1696, fils de Jean G., ne sait pas signer, et Edmée LA RIBE, † /1719

**D. Nicolas**, ∞ 26.1.1630 à Jeanne LE CLERT

**E. Jean**, ∞ /1640 à Anne THOMAS

Anne, b 25.11.1640, m Anne DE LA ROCHEFOUCAUT, abbesse de l'Abbaye du Paraclet, p Mesire Philebert GILOTTE, docteur en médecine, demeurant en la ville de Nogent sur Seine

**F. Louis**, Maître, signe, procureur, lieutenant en la prévôté d'Avant-lès-Marcilly, d'Avant-lès-Marcilly, † 20.4.1692 Avant-lès-Marcilly, (†) le 22, peut-être fils de Nicolas A., ∞ /1641 à Louise DUCHAT, (†) 13.11.1676 Avant-lès-Marcilly

Famille d'Avant-lès-Marcilly dont la fille Marie épouse Pascal GRILLAT à Saint-Aubin.

Louis ADAM et Louise DUCHAT sont les parents de:

Catherine, b 23.12.1641 Avant-lès-Marcilly, p Edmé DUCHAT, m Catherine MARCHAND et Toussaine DUCHAT

Edmé, ∞ 3.2.1664 Avant-lès-Marcilly à Nicole CHOMET, fille de Pierre C. et Marie PARISOT

Marie, ne sait pas signer, d'Avant-lès-Marcilly, ° ca 1646, † & (†) 2.10.1701, ∞ 25.11.1669 à Pascal GRISLAT, huilier, laboureur, fils de Pascal G. et Marguerite MERLIN, † /1669

Louise, ∞ 20.1.1675 Avant-lès-Marcilly à Toussaint ROUSSAT, fils de Jean R. et Lupienne VAILLAND

Noël, † /1686, ∞ 25.11.1674 Avant-lès-Marcilly à Edmée BAUX, fille de Toussaint B. et Marguerite LE MASLE, ∞(2) 26.6.1680 Avant-lès-Marcilly à Pierre LECLERD, fils d'Edmé L. et Anne GOUVERNEAU

Simon, b 7.2.1655 Avant-lès-Marcilly, p Simon MOUSARD, m Jacqueline MOUCHIN, ∞ 2.9.1680 Avant-lès-Marcilly à Claude LAROCHE, ne sait pas signer, demeurant à Avant-lès-Marcilly, fille de Pierre L., † /1680, et Marie ADAM

**G. Ambroise**, peut-être (†) 6.4.1654 Saint-Hilaire, fils d'Hilaire A., † /1635<sup>58</sup>

Famille de Saint-Hilaire dont le fils Nicolas épouse Marguerite FONTAINE à Saint-Aubin.

Ambroise ADAM est le père de:

58 Sans doute Ambroise fils de feu Hilaire ADAM, parrain le 25.3.1635 à Crancey et Saint-Hilaire de Adam, fils de Nicolas MARTIN et Tanche ADAM

53 Antoine ADAM est témoin au mariage de son frère Jacques ADAM le 17.11.1687

54 Témoins de l'épouse: Antoine ADAM, fourrier des fours banaux de Marnay, père, Claude DAOUST, vigneron à Ferreux, Jean REGNAULT, tailleur d'habits à La Chapelle-Godefroy

55 Témoins: Jacques et Edmé ADAM, ses enfants

56 Témoins: Anthoine ADAM, père de l'époux, Jacques ADAM et Edmé MILON, bachotte., ses frère et beau-frère, Jean MARTIN, bachotte., frère de l'épouse, Jean Baptiste BOUDIER, laboureur demeurant à Fontaine-Macon son cousin germain; signent "A Adam", "J Boudier" et "E Aubert curé", les autres ne savent pas signer

57 Le 27.12.1690, Anthoine ADAM, bachoteur demeurant à Marnay, et Elizabeth SALLIS, sa femme, constituent une rente à Honorable Homme Louis DONDEAU, marchand demeurant à Marnay, de 3 livres 12 sols sur une maison à Marnay. L'acte est signé: L Dondeau [AD 10 - 2 E 66/30]

François, ∞ 22.11.1666 Saint-Hilaire à Nicole BOUDARD, fille de Jacques B., † /1666, et Lupienne LEGER  
Nicolas, de Saint-Hilaire, ° ca 1645, ∞ à Marguerite FONTAINE

**G.1. Nicolas**, vigneron à Longueperthe, paroisse de Saint-Hilaire, ∞ 24.11.1670 à Marguerite FONTAINE, ° ca 1654, fille de Jean F. et Charlotte GUILLEMARD

Claude (M), ° 6.8.1672 Saint-Hilaire, b le 7, p Claude CORPEL, tailleur d'habis, signe, m Jeanne LANGE, ne sait pas signer

Nicolas, ° 24.12.1674 Saint-Hilaire, b le 25, p Jean CORPEL, lab.r, dem.t aud. lieu de Longueperthe, signe: Jean Corpel, m Marie SANSON, ne sait pas signer

Anne, ∞ 21.9.1705 Marnay/Seine<sup>59</sup> à Paul MARTIN, bachoteur à Marnay/Seine, fils de Claude M., † /1705, et Catherine VOITRIN

**H. Edmé** le jeune, vigneron, de Pommereaux, paroisse de Crancey et Saint-Hilaire, ! en 1636, † /1679, ∞ à Claude CADET, † & (†) 7.4.1698, fille de Jean C.

En 1636, Edme ADAM, manouvrier de Pommereaux, fait une déclaration au terrier de Foujon<sup>60</sup>.

Entre 1663 et 1684, Edme ADAM le jeune de Pommereaux fait plusieurs déclarations dans le censier de Foujon. Il intervient pour Claude CADET, sa femme, fille de Jean CADET<sup>61, 62</sup>.

Famille de Saint-Hilaire dont 3 filles s'établirent à Saint-Aubin.

Edmé ADAM et Claude CADET sont les parents:

Marguerite, ∞ 6.2.1679 Saint-Hilaire à Toussaint GOBINOT, fils de Guillaume G. et Jeanne MEUSNIER

Claudine, ne sait pas signer, de Saint-Hilaire, ° ca 1657/1662, † 9.12.1712, (†) le 10, ∞ 17.7.1691 à Jérôme COLLET, ne sait pas signer, ° ca 1661/1665, † 16.11.1710, (†) le 17, fils de Guyon C., vigneron, † /1691, et Marie MASSEY, † /1691

Edmée, ne sait pas signer, ° ca 1664, ∞ 13.11.1684 à Jean COLLET, signe: Jean Collet, manouvrier, vigneron, ° ca 1658/1660, † 10.8.1709, (†) le 11, fils de Guyon ou Guy C., vigneron, et Marie MASSEY, † /1684

Marie, ne sait pas signer, probablement servante domestique de Claude BAILLET, b 23.4.1665 Saint-Hilaire, p Toussaint ROUSEL, m Marie ADAM, ∞ /1689 à Jacques GUYOT, cardeur de laine, drapier, foulonnier, ° ca 1657, (†) 12.2.1694 proche la croix du cimetièr; ∞(2) 25.4.1695 à Etienne GRILLAT, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, ° ca 1634/1645, † & (†) 31.12.1709

**I. Jean**, (†) 15.9.1651

**J. Dominique**, "n'estant point de cette paroisse" au baptême de son fils en 1665, ∞ /1663 à Jeanne BASSEVILLE

Anne, b 7.8.1663 Nogent/Seine

Jean, b 11.3.1665, p Jean LANBERT, m Anne THONNELIER

**K. Edme**, manouvrier, † /1701, ∞ à Jeanne FR...I... (?), † /1701

Edme, ° ca 1670/1672, ∞ à Catherine ROZÉ

Nicolas, ne sait pas signer

**K.1. Edme**, signe: Edme Adam, manouvrier, de Nogent/Seine, ! en 1708, † & (†) 28.12.1712, ∞ 5.7.1701 à Catherine ROZÉ, ne sait pas signer, ° ca 1680/1683, † 19.12.1715, (†) le 20, fille de Claude R., vigneron, † /1701, et Marthe COQUINOT

En 1708, Edmé ADAM prend de l'Abbaye du Paraclet, le bail de plusieurs terres<sup>63</sup>.

Edmé ADAM et Catherine ROZÉ sont les parents de:

59 Témoin de l'époux: Louis VOITRIN, oncle. Témoins de l'épouse: Nicolas ADAM, père, Nicolas ADAM, frère, Nicolas SAMSON, oncle

60 Dans le terrier de Foujon de 1636, déclaration n° 56 de Edmé ADAM, manouvrier, de Pommereaux [AD 10 - E\* 2960]

61 Edmé ADAM le jeune de Pommereau apparaît dans le censier de Foujon de 1663-1684 à cause de Claude CADET, sa femme, fille de Jean CADET pour sa part de l'article de Jean CADET, son beau-père, qui a abandonné tous ses biens à ses enfants (à la décharge de Barthelemy CADET, ... barré).

Jacques CADET, fils de Jean CADET, qui a abandonné tous ses biens à ses enfants, + les biens de Barthelemy CADET

Jean BARBIER, demeurant à Pommereau, à cause de Jeanne CADET, sa femme, pour partie de l'article de Jean CADET son beau-père (le même que ci-dessus)

Martin ROZE, fille de Anthoine, à cause de Margueritte CADET, pour partie de l'article de Jean CADET son beau-père (le même) [AD 10 - E\* 2965]

62 Sans doute Claude fille de Jean CADEY et Marguerite BOUTET, baptisée le 4.4.1634 à Crancey/Saint-Hilaire, p Jean CLERC, m Claude MILLET

63 En 1708, Edmé ADAM, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, qui signe, prend des religieuses du Paraclet le bail d'une pièce delaissée de toute mémoire d'homme, et d'une pièce délaissée en friche par Edmé FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin, qui en jouit comme héritier de Marie MIGOURDIN, sa mère [AD 10 - 24 H 58]

Edmée Catherine, ° & b 1.10.1702, p Honneste Garson Laurent ROZÉ, ne sait pas signer, m Honneste Fille Edmée HERLUIZON, signe: Edmée Herluizon

Marie Jeanne, ° 14.6.1704, b le 15, p Claude DIRESENE, vigneron, ne sait pas signer, m Jeanne PARATRE, signe: J Paratre

Jean Edmé, ° 11.11.1706, b le 14, p Jean BUISSOT, de Quincey, signe: Jean Buyssot, m Marie Anne BOYER, ne sait pas signer

Anne, ° 16.12.1708, b le 17, p Jean GUILLEMARD, m Anne GENNERAT, ne sait pas signer, † 20.9.1709, (†) le 21

**L. François**, † /1689, ∞ à Nicole DOULANGE (?), de Quincey, ° ca 1634, † à Quincey, (†) 5.1.1689, en présence de ses enfants

**M. Léonard**, laboureur, † /1719, ∞ 8.2.1667 Saint-Hilaire<sup>64</sup> à Jeanne QUIN ou CAIN

Famille originaire de Saint-Hilaire dont deux fils épousent deux filles GUILLEMARD de Saint-Aubin.

Léonard ADAM et Jeanne CAIN sont les parents de:

Pierre, signe: Pierre Adam, de Saint-Hilaire, ° ca 1675, ∞ 27.11.1703 à Nicole GUILLEMARD, ne sait pas signer, ° ca 1683, fille de André G., signe: André Guillemard, laboureur, et Anne GRILLAT

Léonard, ne sait pas signer, de Saint-Hilaire, ° ca 1687, ∞ 14.11.1719 à Anne GUILLEMARD, signe: Anne Guillemard, ° ca 1691, fille de André G., signe: André Guillemard, et Anne GRILLAT, † /1719

**N. Claude**, ∞ à Edmée AUBERT

Claude (M), ! en 1700

Jeanne, ne sait pas signer, de Saint-Laurent de Nogent/Seine, ° ca 1680, ∞ 22.2.1700 à Nicolas VAILLANT, signe: Nicolas Vaillant, vigneron, ° ca 1676, fils de Edmé V., vigneron, et Sirette COLLETTE

**O. Edme**, signe: Edmé Adam, serviteur domestique de Madame l'abbesse du Paraclet, ! en 1698

**P. Nicolas**, † /1710, ∞ à Nicole MAILLARD, ne sait pas signer, du Plessis-Meriot, ° ca 1680, ∞(2) 30.6.1710 à Claude ANCEAU, ne sait pas signer, ° ca 1675, ∞(1) à Edmée MAISTRE

## ALLARD

**A. Edmé**, signe: E Allard, ∞ à Marie MOREAU

Martin, ° 2.1.1713, b le 3, p Martin MOREAU, de Gysi-les-Nobles, m Marie ALLARD, de Florigny, ne sait pas signer

Marie Jeanne, ° 4.11.1714, b le 6, p Jean HALARD, de Florigny, signe: Jean Halard, m Jeanne ROUSSAT (?), ne sait pas signer

## AMPENOT

**A. Jean**, de Vilars, ! 1510-1522 à Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy

Jean AMPENOT, de Vilars, paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy entre 1510 et 1522<sup>65</sup>.

## ANCEAU

C'est une ancienne famille de Saint-Aubin dont le premier représentant est Jean ANCEAU, cité dès 1504 et mort entre 1529 et 1530.

La plupart des familles ANCEAU qui habitèrent Saint-Aubin par la suite descendent de l'un des deux chefs de familles vivant au début du XVIIème siècle, Aubin à Quincey et Nicolas l'aîné à Saint-Aubin. A noter que

<sup>65</sup> Jehan AMPENOST paye cens à Saint-Aubin en 1510 pour feu maître Denis GROSMART et pour son jardin; il paye coutume à Saint-Aubin en 1510 par les mains de la veuve Aubin CHOSA; il paye en 1518; Jehan DE LA FONTENNE le jeune paye pour lui en 1513; Jehanin AMPENAT, de Vilars, est cité à La Chapelle en 1521 et 1522 [AD 10 - E\* 2880]

<sup>64</sup> Témoins: François ADAM, Nicolas CAIN, Toussaint BOUTET, Pierre REVERDEAU

Aubin semble être le premier représentant de la famille ANCEAU à Quincy, il est probablement lui aussi originaire de Saint-Aubin où trois de ses fils feront souche.

Il existe d'autres membres de la famille ANCEAU dans la région. A Nogent/Seine:

- Pierre ANCEAU, ∞ à Marie, d'où Joseph, b 1.7.1576
- Nicolas, fils de † Pierre ANCEAU, ∞ 4.8.1579 à Barbe, fille de † Edmé POTIER, d'où Geneviève, b 22.8.1580 Nogent/Seine

#### A. Jean, ! en 1504-1529, † 1529/1530

Jean ANCEAU paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1504 et 1529. Il est le plus souvent associé à Pierre GIRARD, sa veuve puis ses héritiers<sup>66</sup>.

Dans plusieurs censiers de Saint-Aubin établis entre 1530 et 1532 pour l'Abbaye du Paraclet, Jean ANCEAU le jeune<sup>67</sup> puis les héritiers de Jean ANCEAU déclarent un quartier de vigne au Houssoy acquis de Martin DOURY. Martin MIGOURDIN et Jean TROTIN sont les tuteurs des enfants mineurs de Jean ANCEAU<sup>68, 69</sup>. En 1535 et 1536, Martin MIGOURDIN paye la contribution des héritiers de Jean ANCEAU au censier de l'Abbaye du Paraclet<sup>70</sup>.

En 1533, dans le censier du seigneur de Saint-Aubin, Jean ANCEAU paye sa contribution avec Martin MIGOURDIN et TROTIN<sup>71</sup>. Ceux-ci sont

66 Pierre GIRARD paye cens à Saint-Aubin en 1504, 1505 et 1506 par les mains de Jehan ANCEAU à cause de ses terres et moulin à Cormont; Jehan ANCEAU paye censive pour la veuve de Pierre GIRARD en 1507; Jehan ANCEAU dit Theru paye à Saint-Aubin en 1520 pour les hoirs Pierre GIRARD; il paye à cause de la vigne qu'il a eue de Jeh. PILLAVOINE en 1528; il paye à Saint-Aubin en 1529; ses hoirs payent en 1533 [AD 10 - E\* 2880]

67 Déclaration au terrier du 15.9.1530 de Jehan ANCEAU le jeune pour 1 quartier de terre [AD 10 - E\* 2875]

68 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration des héritiers de Jehan ANCEAU pour 1 quartier de vigne acquis de Martin DORY au Houssoy [AD 10 - E\* 2875]

69 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin: Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan ANCEAU le jeune déclare 1 quartier de vigne par lui acquis de Martin DORY au Houssoy

Le 3.5.1532, les héritiers de Jehan ANCEAU déclarent 1 quartier de vigne par lui acquis de Martin DORY au Houssoy, Martin MIGOURDIN et Jehan TROTIN sont tuteur et curateur des enfants mineurs de feu Jehan ANCEAU

Dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

70 Martin MIGOURDIN intervient pour les héritiers de Jehan ANCEAU en 1535 et 1536 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

71 Jehan ANCEAU et Martin MIGOURDIN payent censive ensemble à Saint-Aubin en 1533; TRONTIN paye pour Michelet BENOIST et Jehan ANCEAU en 1533 [AD 10 - E\* 2880]

certainement les tuteurs des enfants de Jean ANCEAU cités plus haut. Le nom de Jean ANCEAU est sans doute utilisé en 1533 pour ses héritiers.

**B. Georges**, tavernier et sergent de la justice de Saint-Aubin, cordonnier, ! en 1542-1567, ° ca 1504/1506, † 1567/1568, ∞ à NN., ! en 1568-1572

Georges ANCEAU apparaît une première fois en 1542 comme témoin dans la procédure d'une contestation entre Laurent NUGAULT, seigneur de Saint-Aubin, et les religieuses du Paraclet. Il dit alors être cordonnier à Saint-Aubin et âgé de 38 ans environ (il serait donc né vers 1504). Il déclare être né à Saint-Aubin où il a toujours fait sa demeure sinon les quelques années passées à Nogent/Seine pour y apprendre le métier de cordonnier<sup>72</sup>.

Georges ANCEAU intervient de nouveau dans cette même procédure en 1548. Il est alors tavernier à Saint-Aubin, et sergent de la justice de Saint-Aubin. Il dit être âgé de 42 ans (il serait donc né vers 1506) et natif de Saint-Aubin<sup>73</sup>.

En 1552, Georges ANCEAU est cité dans une enquête sur les droits de chasse et pêche à Pont/Seine<sup>74</sup>.

72 Début 1543, Denis ANGENOST, écuyer, seigneur des Barres, bailli de Nogent/Seine intervient à la requête de Laurens NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin et La Chapelle Godefroy contre les religieuses du Paraclet. 22.2.1543 comparait Georges ANCEAU, cordonnier demeurant à Saint-Aubin, âgé de XXXVIII ans ~, natif de Saint-Aubin où il a continuellement résidé sinon quelques années où il a demeuré à Nogent pour apprendre le metier de cordonnier (voir la déclaration de Piere DORY)

Dans sa déclaration, il cite:

- une procédure faite il y a 14 à 15 ans ~, en 1529, à la cour du bailliage, au sujet d'une pièce de terre en nature de bois appelée Pothière
- Jehan VARNIER
- un nommé Jehan QUINSSON qui est descendu des BARBOTIN (Jacquin BARBOTIN) et duquel il a acheté une partie des terres qu'il avait essartées
- une pièce dudit bois séquestrée par Maître Louys GIRARD, lors sergent, où il a établi Jeh. GALLOYS et Jeh. SYMON pour y régner et gouverner [AD 10 - 24 H 131]

73 Le 2.11.1548, enquête et examen de témoins par Guillaume BERTHELMY, conseiller du roi, à la requête de Noble Homme Laurens NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin:

Georges ANCEAU, tavernier demeurant à Saint-Aubin, et Sergent de la justice de Saint-Aubin, âgé d'environ 42 ans.

➤ Il connaît Jehan CHEVRIER car il sont tous deux natifs de Saint-Aubin, et y ont toujours demeuré. Ils sont proches voisins. Ledit Jehan CHEVRIER fut parjure en 1526 ou 1527 [AD 10 - E\* 2809]

74 Le 24.9.1552, Jehan PILLAVOYNE, sergent, est témoin lors d'une procédure des abbesses du Paraclet pour les droits de chasse et pêche à Pont/Seine; sont cités Guillaume LA JACHE, Pierre VERNIER, Jehan LE GENDRE dit Regne, Jehan DU MOLLIN, Denis BENOIST et Georges ANCEAU, demeurant à Saint-

En 1564, Georges ANCEAU, marchand hôtelier, est caution de Jean SOMMILLON pour le bail du moulin du Paraclet<sup>75</sup>.

Georges ANCEAU paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1567, puis sa veuve entre 1568 et 1572. Il paye à la décharge de Jean SOMMILLON en 1564<sup>76</sup>.

Georges ANCEAU est certainement le père de:

Guyon, ∞ à NN. BILLON

Jean

Jacquette, ∞(1) à Pierre GUEU

Jean et Guyon ANCEAU sont certainement les fils de Georges car ils apparaissent dans le censier du seigneur de Saint-Aubin pour feu leur père en 1568, c'est-à-dire, l'année suivant le décès de Georges. D'autre part, Jean paye censive en 1572 pour la veuve de Georges ANCEAU. Enfin, Jacquette ANCEAU est citée sœur de Jean ANCEAU en 1574.

D'autre part, en 1574, Pierre SIMON déclare au censier du Seigneur de Saint Aubin un héritage au Champs aux Billeux voisin des hoirs Georges ANCEAU alors que Guyon ANCEAU déclare un héritage au même Champs au Billeux voisin de Pierre SYMON et de Jacquette ANCEAU veuve de Pierre MIGORDIN.

**B.1. Guyon**, signe: G Anceau avec paraphe, ! en 1566-1572, ∞ 14.1.1571 à NN. BILLON, de Gélanes (?), fille de Jean B., † /1571

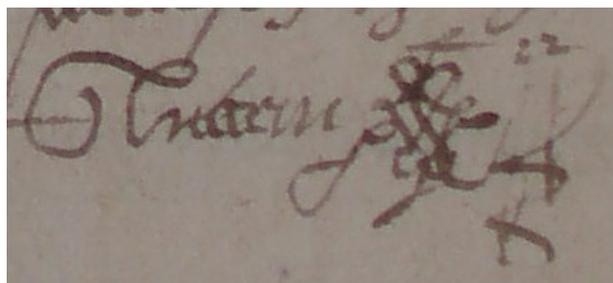
Dans une déclaration non datée au censier du seigneur de Saint-Aubin, Guyon ANCEAU déclare deux maisons, l'une près du carcan de Saint-Aubin, l'autre rue aux Charrons. Il signe sa déclaration "G Anceau" avec paraphe<sup>77</sup>.

Aubin [AD 10 - E\* 2810]

75 Le 14.4.1564, Jean SOMMILLON le jeune, charron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet, le bail pour 4 ans du moulin du Paraclet. Caution: Georges ANCEAU, marchand hôtelier demeurant à Saint-Aubin. Témoin: Noble Homme Maître Jehan DE BONNEVAL, prieur curé de Marcilly sur Seine, se faisant fort et portant fort pour Jehanne et Estienne, filles de feu Jehan P.RE et Magdelaine, sa femme, et Jehanne fille de Claude DORELOT et Huberte PIERRE, sa femme, et Nicolas ROSEY, boulanger, à cause de Marion P.RE, sa femme, et encore ledit ROSEY et Pierre COUSTURIER, demeurant à Quincey, se faisant fort pour Blaise, Catherine et Rachel P.RE, filles dudit feu P.RE et Nicolle COUSTURIER, renoncent au bail, ledit COUSTURIER était caution dudit P.RE [AD 10 - 24 H 3]

76 Georges ANCEAU paye censive à Saint-Aubin en 1559-1567; en 1562, Jehan GRAND paye à la décharge de Georges ANCEAU; en 1563, Georges ANCEAU paye à la décharge de Jeh. SOMMILLON; en 1564, Marquet MERLIN paye à la décharge de Georges ANCEAU; la veuve de Georges ANCEAU paye censive en 1568-1572; en 1572, Jeh. ANCEAU paye la censive de Georges ANCEAU [AD 10 - E\* 2881]

77 Déclaration de censive à Saint-Aubin, sans date - 1574/1610 - de Guyon ANCEAU, qui signe "G Anceau" avec paraphe, pour:



Guyon ANCEAU paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1566 et 1572. Il paye à la décharge de Jean SOMMILLON en 1566 (comme Georges ANCEAU, son père, l'avait fait en 1564)<sup>78</sup>.

- une maison et chambre ensemble sur le finage de Saint-Aubin, près le carcan dudit lieu, entre le grand chemin de Troyes et Pierre GAULTIER à cause de sa femme & autres, la rivière d'Arduisson et le chemin à aller à l'église
- un demi-arpent de terre sur ledit finage, au lieudit La Tavelle, entre les hoirs Guyon GAUTHIER et -, sur les terres des Mergers et -
- un quartier de terre derrière les vignes du Paraclet, entre Pierre SYMON et -, ledit SYMON et -
- un quartier de terre pris en un arpent audit finage au lieudit le Champ au Billeux, entre Jacquette ANCEAU veuve de feu P.re MIGORDIN et Pierre SYMON, sur le chemin Carroge et le Champ au Billeux
- un arpent de terre à faire vigne en Pouthière, entre Jehan FONTEINE l'aisnel et Martin VOYTERIN, les terres du Paraclet et le chemin des Mergiers
- un quartier et demi de terre devers les vignes de Saint-Aubin, entre Michel MERCIER et Mathias SOMMILLON, le même et Jeh. COLLET à cause de sa fe.
- un demi-arpent environ de vigne en la coste des vignes dudit Saint-Aubin, entre Jehan ANCEAU et Jehan GALLOYS lieutenant, Jacquette ANCEAU veuve de feu P.re MIGORDIN et un chemin qui est à travers les vignes
- un demi-quartier de vigne ou environ en deux pièces, entre P.re BROQUART et -, ledit chemin et -
- un demi-quartier ou environ de vigne, sur le finage au lieudit Fort-à-Faire, entre Jacquette ANCEAU et la même, les terres de S.rs et les mêmes
- un chas de maison ensemble demi-boisseau de terre à faire chénevière, et le jardin de devant, rue aux Charrons, et une petite portion de pré au dessous de ladite maison, et un boisseau de terre à faire chénevière derrière ladite maison
- un total de 3 arpents et 12 cordes 1/2 de terre [AD 10 - E\* 2874]

78 Guyon ANCEAU paye censive à Saint-Aubin en 1566-1572; en 1566, Guyon ANCEAU paye à la décharge de Jeh. SOMMILLON; en 1568, Guyon ANCEAU paye pour lui et feu son père (qui est certainement Georges ANCEAU, mort entre 1567 et 1568); en 1572, Guyon ANCEAU paye pour Blaise LORMIER [AD 10 - E\* 2881]

**B.2. Jean**, signe: J Anceau avec paraphe, sergent en la Mairie de Saint-Aubin, ! en 1568-1578, ∞ à Martine DESQUAINS

Jean ANCEAU paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1568 et 1585. En 1573, il paye cens pour un quartier de terre au Champs aux Billeux, un quartier de vigne aux Garennes, la chénevière de sa mère et la maison de feu son père<sup>79</sup>.

En 1574, Jean ANCEAU, sergent en la Mairie de Saint-Aubin, vend au seigneur de Saint-Aubin une maison et dépendances rue aux Rasles, acquise de Jacqueline ANCEAU, sa sœur, par échange de leurs héritages<sup>80</sup>. En 1576, il vend avec son épouse Martine DESQUAINS un arpent de terre au même seigneur de Saint-Aubin<sup>81</sup>.

### C. NN

Jean, ∞ à NN. ADAM

Michel, ∞ à Jeanne SUYNOT

**C.1. Jean**, signe, substitut du procureur fiscal de Saint-Aubin, ! en 1593-1609, ∞ à NN. ADAM

Jean ANCEAU paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1593 et 1599. Il paye pour une maison en 1593. Lyé VOICTERIN paye pour Jean et Michel les ANCEAU en 1593<sup>82</sup>.

En 1600, Jean ANCEAU, substitut du procureur fiscal de Saint-Aubin, et Jeanne SUYNOT, veuve de Michel ANCEAU, vendent 5 quartiers de terre. Son épouse, nommée ADAM, ratifie la vente<sup>83</sup>.

Jean ANCEAU intervient comme substitut du procureur fiscal de Saint-Aubin en 1601, alors qu'il saisit une bête chargée de farine pour le compte du seigneur de Saint-Aubin<sup>84</sup>. Il est procureur fiscal du village en 1609<sup>85</sup>.

**C.2. Michel**, ! en 1581-1594, † 1594/1595, ∞ à Jeanne SUYNOT, ! en 1595-1612

Michel ANCEAU paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1581 et 1585, entre autre à cause de sa femme<sup>86</sup>.

Michel ANCEAU paye encore censive au seigneur de Saint-Aubin en 1593 et 1594, puis sa veuve entre 1595

79 Jehan ANCEAU paye censive à Saint-Aubin en 1568-1578 et en 1583-1585; en 1568 Jehan ANCEAU paye à cause de feu son père (qui est certainement Georges ANCEAU, mort entre 1567 et 1568); en 1572, Jehan ANCEAU paye pour la veuve Georges ANCEAU; en 1573, Jehan ANCEAU paye pour 1 quartier de terre au champs aux Billeux, 1 quartier de vigne aux Garennes, la chénevière de sa mère et la maison de feu son père; en 1575, Claude FONTAINE paye pour Jehan ANCEAU pour 1 quartier de vigne [AD 10 - E\* 2881]

80 Le 10.4.1574, Jehan ANCEAU, sergent en la Mairie de Saint-Aubin, retient à titre de rente foncière emphytéotique de Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, une maison, étable, cour, jardin, pré, terre à faire chénevière et appartenant rue aux Rasles, entre la veuve de Jehan JOUET et les héritiers de Georges COULAS, ladite veuve JOUET et la rivière d'Arduisson.

Le 10.4.1574, Jehan ANCEAU, qui signe, sergent en la Mairie de Saint-Aubin, vend à Nicolas NUGAULT ladite maison, par acquis de Jacqueline ANCEAU, sa sœur, par échange fait entre eux de leurs héritages.

Le 1.2.1580, ladite rente est rachetée par Germain VOICTURIN, qui signe "Germain Voyterin" avec paraphe, auquel la maison est appartenant à cause de l'acquisition faite de Blaise LHORMIER [AD 10 - E\* 2858]

81 Le 27.3.1576, Jehan ANCEAU, sergent en la Mairie de Saint-Aubin, y demeurant, et Martyne DESQUAINS, sa femme, vendent à Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, 1 arpent de terre labourable au Champ au Billeux, entre Jehan & Pierre SYMON et Pierre GAUTHIER & Guill. MIGORDIN, plus une portion de terre à faire chénevière. Il signe "J Anceau" avec paraphe [AD 10 - E\* 2858]

82 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan ANCEAU paye censive pour sa maison, pour le jardin à

la Migourdine, pour un arpent tant terre que vigne en 1593; Claude COLLET paye à la décharge de Jehan ANCEAU en 1593, 1594, 1596 pour 2 années, 1597; Lyé VOICTERIN paye au lieu de Jehan et Michel les ANCEAUX en 1593; Jehan ANCEAU paye en 1598, 1599, 1601, 1603, 1604 et 1605; Ambroise BARBOTIN paye en 1606 et 1607 pour la maison et accin au lieudit à la Migourdine acquis de Jean ANCEAU - il doit lods et ventes - [AD 10 - E\* 2883]

83 Le 1.7.1600, Jean ANCEAU, substitut du procureur fiscal en la Mairie de Saint-Aubin et Jehanne SUYNOT, veuve de feu Michel ANCEAU, vendent à Guillaume GILLES, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 5 quartiers de terre labourable et une vigne de présent en friche à Saint-Aubin, au lieudit "les vignes des Garennes" et 1/2 quartier de terre labourable près du même lieu. Lesdits ANCEAU et GILLES signent, les femmes ne savent pas signer. Mention de ladite SUYNOT (barré, remplacé par ADAM), autorisée par son mari [AD 10 - E\* 2877]

84 Le 29.3.1601, assignation en plainte donnée au Sieur NUGAULT par les dames du Paralet à l'occasion d'une prise faite sur les ordres dudit NUGAULT d'une bête chargée de farine qui n'avait pas été moulue au moulin de Cormont. Sont cités:

- Jehan LANGARD, meunier du Paralet, qui fut saisi
- Jehan ANCEAU, substitut du procureur fiscal de Saint-Aubin, qui a fait la saisie [AD 10 - E\* 2873]

85 Le 26.3.1609, intervient Jehan ANCEAU, procureur fiscal au village de Saint-Aubin; mention de Gilles LIEGEOIS, bûcheron demeurant à Quincey [AD 10 - E\* 3031]

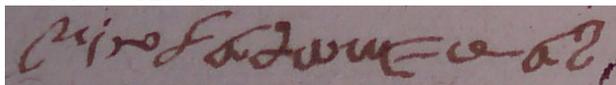
86 Michel ANCEAU paye censive à Saint-Aubin en 1581-1582 à cause de sa femme; en 1584-1585, il paye censive deux fois, une fois dit Am... (peut-être y a-t'il deux individus) [AD 10 - E\* 2881]

et 1612<sup>87, 88, 89</sup>.

**E. Nicolas**, signe: Nicolas Anceau, manouvrier, ! en 1606-1615, ° ca 1589, (†) 16.3.1649, ∞ /1609 à Marie

De 1606 à 1610, Nicolas ANCEAU paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin. En 1606, il déclare un demi-arpent de vigne au Pothier au lieu d'Aubin FONTAINE<sup>90</sup>.

En 1610, Nicolas ANCEAU, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin un arpent de terre. Il signe sa déclaration "Nicolas Anceau"<sup>91</sup>.



Nicolas ANCEAU paye censive en 1611 au seigneur de Saint-Aubin<sup>92</sup>.

87 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Michel ANCEAU paye censive pour sa vigne de Pothière, pour Jehan GUEU en 1593; Michel ANCEAU paye en 1594; Ambroise BARBOTIN paye pour Michel ANCEAU en 1593; Jehan DIRESENE paye pour Michel ANCEAU en 1593, tant pour lui Michel ANCEAU, Jehan FANIN et Nicolas GRISLAT en 1594, 1596; Lyé VOICTERIN paye au lieu de Jehan et Michel les ANCEAUX en 1593; Estienne VOICTERIN paye au lieu de Michel ANCEAU en 1593, 1594; la veuve Michel ANCEAU paye en 1595, 1596, 1598 pour 2 années, 1599; Pierre MEROSSE paye à la décharge de Michel ANCEAU pour un quartier de terre qu'il a acquis de lui aux Hépiars - il doit lods et ventes - en 1595, 1596; Jehan SIMON paye à la décharge de la veuve Michel ANCEAU pour dix huit cordes de terre qu'il a acquis d'elle assis aux vignes des garennes - doit lods et ventes - en 1598; la veuve de Michel ANCEAU paye en 1600, 1602 pour 2 années, 1603, 1605 pour 2 années, 1606, 1607 et 1608; Edmé PASTOUREAU paye pour la veuve Michel ANCEAU pour 2 années en 1610 [AD 10 - E\* 2883]

88 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Michel ANCEAU paye en 1594 et sa veuve en 1595-1612 sauf en 1602 [AD 10 - E\* 2883]

89 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E\* 2881]

La veuve Michel ANCEAU paye en 1612-1616

90 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Nicolas ANCEAU paye au lieu d'Aubin FONTAINE pour 1/2 arpent de vigne assis en Pothière en 1606-1608; Nicolas ANCEAU paye en 1608 et 1610 [AD 10 - E\* 2883]

91 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 10.7.1610 de Nicolas ANCEAU, qui signe "Nicolas Anceau", manouvrier demeurant à Saint-Aubin, pour:

- un demi-arpent de vigne sur le finage de Saint-Aubin, lieudit Postière, entre Guillaume MIGORDIN et Edme PASTOUREAU, le chemin des Mergers et le chemin de Postière
- un demi-arpent de terre qu'il tient à rente de M.e Jacques PERRIN, entre Jehan MERCIER le jeune et Nicollas MESTRE, Guion JUCHAT et le chemin de Postière [AD 10 - E\* 2874]

92 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Nicolas ANCEAU paye censive en 1611 pour 2 années [AD 10 - E\* 2883]

Entre 1612 et 1623, Nicolas ANCEAU paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il déclare entre autre une maison achetée à Ambroise BARBOTIN<sup>93</sup>. Cette maison fait partie des maisons "à la Migourdine" qu'Ambroise BARBOTIN avait acquis vers 1606 de Jean ANCEAU. Jean et Nicolas ANCEAU pourrait être proches parents.

En 1638, Nicolas ANCEAU déclare au censier de l'Abbaye du Paracllet une vigne à Pothière<sup>94</sup>.

En 1642, Nicolas ANCEAU paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>95</sup>.

Nicolas ANCEAU et Marie sont les parents de:

Marie, b 2.4.1609, p Edmé PASTOREAU, m Marie fille de Pierre GIRAD & Margueritte fille de Jehan DIRESENE

Denis, b 27.1.1611, p Denis LE CLER & Pierre CAULLAY, m Louyse veuve de Quantin MARROT

Jean, b 5.10.1613, p Jehan QUINSON & Charle fils de Charle CHERAULT, m Katherine épouse de Nicollas GALLOYS, (†) 19.12.1626

Nicolas, parrain le 30.7.1634 d'Anne fille de Jean GALLOIS, ∞ à Jeanne MAISTRE

**E.1. Nicolas** le jeune, ne sait pas signer, vigneron, ! en 1642-1657, † /1668, ∞ 1.12.1640<sup>96</sup> à Jeanne MAISTRE, ne sait pas signer, ! en 1668, ° ca 1624, (†) 25.12.1674, fille de Nicolas M.

En 1655, Nicolas ANCEAU est condamné avec d'autres vigneron de Saint-Aubin pour n'avoir pas respecté le droit de pressurage de l'Abbaye du Paracllet<sup>97</sup>.

En 1657, Nicolas ANCEAU déclare plusieurs biens au

93 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E\* 2881]

Nicolas ANCEAU paye pour une maison achetée à Ambroise BARBOTIN faisant partie des maisons à la Migourdine en 1612-1613 et pour 6 arpents de terre de Maître Jacques PERRIN en 1614-1615. Nicolas ANCEAU paye en 1618-1623. En 1620-1621, Estienne RAPHAEL paye en l'acquit de Nicolas ANCEAU pour demi-arpent de vigne assis en Pothière

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E\* 2881]

Nicolas ANCEAU paye en 1612

94 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paracllet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de Nicolas ANCEAU [AD 10 - 24 H 105]

95 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Nicollas ANTIAU [AD 10 - E\* 2879]

96 en présence de leurs pères et mères, de Léo COGNOT et Léonad ANCIAU

97 Le 22.11.1655, condamnation de Camélien BENOIST, Estienne BENOIST, Michel VALLÉE, Nicolas ANCEAU et Claude COLLET, tous vigneron demeurant à Saint-Aubin, d'aller pressurer leurs raisins au pressoir de l'Abbaye du Paracllet, comme s'en sont engagés les preneurs des baux emphytéotiques faits de leurs vignes [AD 10 - 24 H 66]

censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>98</sup>.

En 1659, Nicolas ANCEAU, vigneron demeurant à Saint-Aubin, et Marguerite MAISTRE, sa femme, constituent un rente à Charles HEDRY sur maison à 2 chas couverte de paille à Saint-Aubin<sup>99</sup>.

Nicolas ANCEAU, vigneron à Saint-Aubin, est mort avant 1668; à cette date, sa veuve intervient dans une déclaration. Elle ne sait pas signer<sup>100</sup>.

Nicolas ANCEAU et Jeanne MAISTRE sont les parents de:

Marie, b 8.2.1645, p Jean GALLOIS, signe: Jean Gallois, m Marie GILOPPÉ, † 26.10.1709, (†) le 27, ∞ 15.11.1666 à Jacques VAILLANT, vigneron, laboureur, † /1709, fils de Thomas V. et Gonde GENNERAT

Marguerite, b 18.4.1650, b Léonnard ANCEAU, m Margueritte MAISTRE

Nicolas, b 24.4.1653, p Charle PILLAVOINE, m Gillette LE FEUBRE, ∞ à Jeanne FONTAINE

Claude, b 12.3.1660, p Honorable Hoe. Me Claude GALION, m Nicole RENAULT

**E.1.A. Nicolas**, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, ! en 1688-1701, † 17.10.1705, (†) le 18, ∞ 1.2.1677 à Jeanne FONTAINE, ne sait pas signer, ° ca 1651/1657, † 29.9.1722, (†) le 30, fille de Jean F., laboureur, et Edmée JEHANNERAT

En 1688, Nicolas ANCEAU, vigneron à Saint-Aubin, déclare plusieurs héritages au censier de Saint-Aubin pour l'Abbaye du Paraclet, entre autre venant de Marie ANCEAU (sa sœur) et de son père Nicolas ANCEAU<sup>101</sup>.

En 1688, Nicolas ANCEAU, vigneron à Saint-Aubin, déclare des vignes à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer<sup>102</sup>.

En 1690, Nicolas ANCEAU, vigneron à Saint-Aubin, prend de Jacques VAILLANT (son beau-frère) le bail

98 Déclaration du 2.7.1657 de Nicolas ANCEAU pour 2 arpents, 90 cordes 1/2 [AD 10 - E\* 2876]

99 Le 2.9.1659, Nicolas ANCEAU, vigneron demeurant à Saint-Aubin, et Jeanne MAISTRE, sa femme, constituent une rente de 3 livres 10 sols sur une maison à 2 chas couverte de paille à Saint-Aubin à Charles HEDRY, vigneron demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/16]

100 Le 20.1.1668, Jeanne MAISTRE, qui ne sait pas signer, veuve de Nicolas ANCEAU, vigneron à Saint-Aubin, déclare 2 pièces de terre à Saint-Aubin; elle ne sait pas signer [AD 10 - 2E 66/20]

101 Le 19.9.1688, Nicolas ANCEAU, vigneron à Saint-Aubin, déclare des héritages:

➤ venant de Marie ANCEAU, femme de Jacques VAILLANT, pour moitié vendus à Nicolas CAILLÉ et rachetés par Nicolas ANCEAU

➤ venant de son père Nicolas ANCEAU [AD 10 - 24 H 105]

102 Le 2.11.1688, Nicolas ANCEAU, vigneron demeurant à Saint-Aubin, déclare être propriétaire au lieu de Jacques BON et Marie SIMON, sa femme, demeurant à Saint-Aubin d'un demi-arpent de vigne et terre à Saint-Aubin, aux Longues Royes, chemin des Mergers. Il ne sait pas signer [AD 10 - 2 E 66/29]

de 4 arpents de terre. Il ne sait pas signer<sup>103</sup>.

En 1693, Nicolas ANCEAU, vigneron à Saint-Aubin, vend la moitié d'une pièce de vigne à Simon PRUDHON. Il ne sait pas signer<sup>104</sup>.

En 1695, Nicolas ANCEAU fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>105</sup>.

En 1695, Nicolas ANCEAU, vigneron à Saint-Aubin, et Jeanne FONTAINE, sa femme, vendent des terres à Saint-Aubin à Jean MAISTRE. Il ne sait pas signer<sup>106</sup>.

En 1701, Nicolas ANCEAU, vigneron à Saint-Aubin, achète un demi-arpent de vigne à Saint-Aubin à Jacques VAILLANT (son beau-frère). Il ne sait pas signer<sup>107</sup>.

Nicolas ANCEAU et Jacques VAILLANT, héritiers de Nicolas ANCEAU, leur père et beau-père, font plusieurs déclarations au censier de Saint-Aubin de 1703<sup>108</sup>.

Nicolas ANCEAU et Jeanne FONTAINE sont les parents de cinq enfants dont quatre ont survécu et se

103 Le 24.9.1690, Nicolas ANCEAU, vigneron demeurant à Saint-Aubin, retient à titre de moisson de Jacques VAILLANT, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 4 arpents de terre en 1 pièce à Saint-Aubin, en "les garennes". Personne ne sait signer [AD 10 - 2 E 66/30]

104 Le 6.1.1693, Nicolas ANCEAU, qui ne sait pas signer, vigneron demeurant à Saint-Aubin, vend à Simon PRUDHON, qui signe "S Prudhon" avec paraphe, laboureur demeurant à Saint-Aubin, un morceau de terre plantée en vigne contenant environ 1/2 arpent à Saint-Aubin, lieudit Pothièrre [AD 10 - 2E 66/32]

105 Déclaration du 10.7.1695 de Nicolas ANCEAU [AD 10 - E\* 2876]

106 Le 17.4.1695, Nicolas ANCEAU, vigneron demeurant à Saint-Aubin, et Jeanne FONTAINE, sa femme - elle ratifie le 24.4.1695, elle ne sait pas signer -, vendent à Jean MAISTRE, marchand demeurant à Saint-Aubin, 9 cordes de terre à Saint-Aubin, rue aux Charrons, contre 9 livres argent. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/32]

107 Le 29.6.1701, Jacques VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, vend à Nicolas ANCEAU, vigneron à Saint-Aubin, un demi-arpent de vigne à Saint-Aubin. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/37]

108 Dans un terrier du 7.2.1703 apparaît Nicolas ANCEAU, vigneron à Aubin:

➤ pour un acquis de Jacques VAILLANT dont il jouissait au lieu de Gabriel BENOIST qui l'avait acquis de Charles GALLOIS drapier, lequel BENOIST avait acquis une partie de Jacques BENOIST son frère, le bien voisin de Claudine CORNUOT, veuve de Pierre GALLOIS.

➤ pour un bien comme héritier pour 1/2 de Nicolas ANCEAU son père et 1/2 acquis de Jacques VAILLANT et Marie ANCEAU sa femme.

Ledit Nicolas ANCEAU et Jacques VAILLANT, manouvrier à Saint-Aubin; Nicolas ANCEAU héritier de Nicolas son père et Jacques VAILLANT pour avoir acquis la part de Simon PRUDHON qui en jouissait au lieu de Nicolas ANCEAU, lequel Nicolas ANCEAU 1/2 comme héritier de Nicolas ANCEAU son père et 1/2 acquis de Jacques VAILLANT, époux de Marie ANCEAU [AD 10 - 24 H 58]

partageront en 1714 l'héritage de leur parents: Edmée, Jeanne, Nicolas et Etiennette<sup>109</sup>.

Edmée, ne sait pas signer, ° & b 29.10.1681, p Nicolas GALLOIS, lab., m Edmée BABELIN, ∞ 30.6.1706 à Jean DORÉ, ne sait pas signer, ° ca 1681, † 2.7.1707, (†) le 3, fils de Lupien D., manouvrier, † /1706, et Perrette DANRÉ, † /1706; ∞(2) 26.11.1709 à Léonard ROSEY, ne sait pas signer, ° ca 1680, ∞(1) à Marie JACOPIN

Jeanne, ne sait pas signer, ° 18.10.1684, b le 19, p Gabriel BENOIST, vigneron, m Margueritte GUILLAUME, ne sait pas signer, épouse de Barthelemy NOEL, musnier, ∞ 23.11.1711 à Edmé DIMANCHE, ° ca 1687, fils de Jacques D., ne sait pas signer, et Jeanne LA RIBE

Marie, ° & b 4.4.1687, p Laurent COLLET, vigneron, m Marie DESQUAIN, épouse de Pierre PROTIN, vigneron

Nicolas, ° 30.3.1690, b le 31, p Nicolas DORÉ, laboureur, ne sait pas signer, m Anne FONTENNE, ne sait pas signer, sa tante, ∞ à Geneviève ROSÉ

Etiennette, ° 25.2.1693, b le 26, p Simon PRUDHOM, charron, signe: S Prudhom, m Estiennette, ne sait pas signer, épouse de Claude DRESNE, vig.on, ∞ 26.6.1719 à Joseph GAUDRAY, ne sait pas signer, de Saint-Loup-de-Buffigny, ° ca 1696, fils de Pierre G., ne sait pas signer, et Claudine GALLET

**E.1.A.1. Nicolas**, signe: Nicolas Anceau, vigneron, ! en 1708, ∞ 27.2.1715 à Geneviève ROZÉ, ne sait pas signer, ° ca 1689, fille de Laurent R., † /1715 et Anne VAUCOULOURS, † /1715

En 1708, Nicolas ANCEAU, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paracllet le bail d'une pièce de terre. Il ne sait pas signer<sup>110</sup>.

Nicolas ANCEAU et Geneviève ROZÉ sont les parents de:

Charles Nicolas, ° 7.1.1716, b le 9, p Honneste Personne Charles GUERIN, signe: Guerin, m Barbe JACOB, signe: Barbe Jacob

Edmée, ° 4.6.1718, b le 5, p Honnête Personne Claude MARTIN, signe: Claude Martin, m Honneste Femme Edmée HARLUYSON, signe: Edmée Harluyson

Marie Ursule, ° 22.8.1720, b le 25, obiit 11.10.1721, (†) le 12, p Honnête Garçon Jean François PINON, de Nogent sur Seine, signe: Jean François Pinon, m Marie Charlotte PAULHAUT, signe: Marie Charlotte Paulhaut

**F. Aubin**, ne sait pas signer, manouvrier à Quincey, bûcheron, ! en 1620-1655, † 9.2/4.1665 Quincey, ∞ / 1613 à Etiennette COLLERON<sup>111</sup>, ne sait pas signer, ! marraine à Quincey les 23.7.1606, 7.2.1607 et en 1612, ! en 1642, † 26.4.1656 Quincey

En 1620-1621, Aubin ANCEAU, manouvrier, fait une déclaration au terrier de Quincey. Il possède entre autre une maison, une mesure, et plusieurs héritages partagés en indivis avec Jean LARIBBE dit Lazare<sup>112</sup>.

En 1623, une procédure est entamée par l'Abbaye du Paracllet contre Aubin ANCEAU et d'autres habitants de Quincey<sup>113</sup>.

En 1626, Aubin ANCEAU est témoin lors d'une déclaration des habitants de Quincey<sup>114</sup>.

En 1642, Aubin ANCEAU, manouvrier à Quincey, et Etiennette COLLERON, sa femme, prennent le bail perpétuel d'une maison à 3 chas avec étable à Quincey, où il y avait auparavant un foulon à drap et huile<sup>115</sup>.

En 1643, Aubin ANCEAU comparait avec d'autres

111 (†) 15.4.1617 Quincey de Edmée BARBOTIN, veuve de Nicolas COLLERON

112 Dans le terrier de Quincey de 1620-1621, Aubin ANCEAU, manouvrier à Quincey, déclare le 10.11.1620 une maison à un chas, 1 mesure, 84 cordes de terres, dont entre autre:

➤ 1/2 d'une petite place où il y a une mesure partant avec Jean LARIBBE (dit Lazare, manouvrier à Quincey)

➤ 1/3 de 10 cordes d'aulnois par indivis avec le même [AD 10 - E prov. 157 & 158, E\* 2933]

113 Le 12.5.1623, procédure des religieuses du Paracllet contre Guillaume DUREAU, Nicolas DU POING, Thomas MUSNIER, Jehan et Claude CAILLET & Aubin ANCEAU [AD 10 - 24 H 94]

114 Aubin ANCEAU est témoin lors d'une déclaration des habitants de Quincey lors de la grand messe du 21.6.1626 [AD 10 - 24 H 94]

115 Le 20.9.1642, Honnête Femme Marie DE FLAIR veuve de Maître Jehan BARDY, demeurant à Saint-Aubin, tutrice de leurs enfants mineurs, qui signe, assistée de Maître Bon CLEREAU procureur en la Mairie de Saint-Aubin, coadjuteur audits mineurs, cède à Aubin ANCEAU, manouvrier à Quincey, et Estiennette COLLERON, sa femme, qui ne savent pas signer, le bail à rente foncière d'une maison à 3 chas à Quincey, étable, où il y avait ci-devant un foulon à drap et huile, petit jardin et aulnois [AD 10 - 24 H 93]

109 Le 30.12.1714, Honorable Homme Claude BEIGNOT, marchand à Nogent/Seine reçoit 57 livres 10 sols de Léonard ROZÉ, vigneron à Saint-Aubin - qui ne sait pas signer -, époux d'Edmée ANCEAU, fille de Nicolas ANCEAU, vigneron à Saint-Aubin, Edmé DIMANCHE, couvreur en paille à Saint-Aubin - qui signe "Edmé Dimanche" avec paraphe -, époux de Jeanne ANCEAU, fille de Nicolas ANCEAU, Edmée et Jeanne, héritières pour 1/4 avec Nicolas et Estiennette ANCEAU leurs frère et sœur, enfants de Nicolas ANCEAU et Jeanne FONTAINE, pour le paiement d'une rente constituée le 25.4.1686 au profit d'Edmé BEIGNOT, père de Claude [AD 10 - 2 E 66/42]

110 En 1708, Nicolas ANCEAU, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, prend des religieuses du Paracllet le bail d'une pièce délaissée depuis longtemps par les héritiers de Jean VALLÉE, manouvrier à Trancault [AD 10 - 24 H 58]

habitants de Quincey dans une enquête des eaux-et-forêts à Quincey<sup>116</sup>.

En 1643, dans une autre enquête, Aubin ANCEAU comparait avec ses enfants parmi d'autres bûcherons de Quincey<sup>117</sup>.

En 1644, Aubin ANCEAU, manouvrier, est témoin dans une enquête. Il répond aussi pour ses fils Jérôme et Edme<sup>118</sup>.

Aubin ANCEAU contribue au censier de Quincey entre 1646 et 1654<sup>119</sup>.

En 1655, Aubin ANCEAU est cité avec d'autres bûcherons de Quincey pour la recette des coupes de bois<sup>120</sup>.

En 1655, Aubin ANCEAU est cité oncle de Marc LARIBLE, fils d'Ambroise et d'Anne<sup>121</sup>.

La descendance d'Aubin ANCEAU est établie grâce à un acte daté de 1706, concernant la succession d'un arpent de pré acheté en 1642 par Aubin ANCEAU<sup>122</sup>.

Aubin ANCEAU et Etiennette COLLERON sont les parents de:

---

116 Dans un acte des eaux-et-forêts du 21.2.1643 comparaissent pour Quincey: Blaize THOMAS, la veuve Guillaume DUREAU, Claude CAILLÉ, François DESQUINS, Monsieur BARBOTIN, curé de Quincey, Anthoine LARIBE, François THOMAS, Estienne BAILLY, François HERVÉ, Lyé VOICTERIN, Aubin ANCEAU et Claude DACIER [AD 10 - E\* 2803]

117 Le 7.3.1643, apparaissent Jehan BARBOTIN, Jehan VOUCOLOURS et son fils, Aubin ANCEAU et ses enfants, Ambroise et Hiérosme et Guillaume LARIBE et son gendre, et Charles FONTAT, bûcherons; Jehan GUILLEMARD, Mathieu BAILLET, Claude COLLET et son frère, bûcherons [AD 10 - E\* 2803]

118 Dans une assignation de témoins concernant le bois de Pont le 25.5.1644 apparaissent à Quincey :

- Pierre LE CLERC, manouvrier, parlant à sa femme
- Jean VAUCOLOURS
- Martin VAUCOLOURS
- Aubin ANCEAU, manouvrier
- Hiérosme et Edmé ANCEAU, parlant audit Aubin leur père
- Guillaume et Blaise LARIBE, parlant à Ambroise LARIBE leur père [AD 10 - E\* 2811]

119 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Aubin ANCEAU paye en 1646-1654 [AD 10 - E\* 2932]

120 Le 14.6.1655, recette des coupes de bois de Anthoine BLENCHARD, Bonifasse CHEUREAU, Hiérosme LARIBE, Esmé ROSÉ, Edmé BOUTET, Claude GUILLAUME, Simon MAROT, Nicolas CADET, Michel VALÉE, Jehan DESJARDINS, Jehan RIVIERE, Aubin ANCEAU, Guillaume et Blaise LARIBE, Guion COLLET, tous bûcherons [AD 10 - E\* 2803]

121 Aubin ANCEAU est cité oncle de Marc LARIBE, d'Avant, ∞ 8.2.1655 Quincey à Louise THOMAS, de Quincey, fille de Blaise T.

122 Le 1.12.1706 interviennent plusieurs membres de la famille ANCEAU pour payer une quittance de 20 sols sur un arpent de pré à Quincey au lieu-dit "Cassegrain" acheté le 27.9.1642 par Aubin ANCEAU, manouvrier à Quincey, pardevant Me LEFÉBURE, notaire à Nogent/Seine. Les cinq parts se repartissent comme suit:

- a) une part à Me Michel ANCEAU, greffier en la justice

- 
- de Saint-Aubin, en son nom et comme héritier de feu Léonard ANCEAU vivant vigneron demeurant à Saint-Aubin et feu Louise MAISTRE ses père et mère
- b) une part à François ANCEAU fils de Hiérosme ANCEAU, et Edmé GRILLAT, demeurant à Saint-Aubin, au nom et comme ayant épousé Estiennette ANCEAU, fille dudit feu Hiérosme ANCEAU, vivant demeurant à Quincey
- c) une part pour Jacques SIMONNET ayant épousé Marie ANCEAU sa femme, et Claude ANCEAU, vigneron demeurant à Saint-Aubin, enfants et héritiers de feu Jean ANCEAU leur père, vivant vigneron à Saint-Aubin
- d) deux parts à Martin DUREAU, laboureur à Quincey, étant aux droits de Léger ANCEAU fils de feu Aubin ANCEAU l'aîné vivant vigneron à Quincey et de Marie ANCEAU, fille de feu Aubin ANCEAU le jeune vivant vigneron à Quincey [AD 10 - 24 H 105]

Léonard, vigneron à Saint-Aubin, b 13.7.1613 Quincey, p Léonard BALLIGAULT et Jehan LARIBLE, m Anne CAILLE, ∞ à Louise MAISTRE

Aubin le jeune, b 28.6.1615 Quincey, p Charle BALLIGAULT et Gérosme THOMAS, m Jehanne GAILLARD, ∞ à Jeanne ROZÉ

Léger, peut-être ∞ à Edmée LENOIR

Edmé<sup>123, 124</sup>, b 24.8.1620 Quincey, p Nicolas LEPOING, m Marie VIGOR, ∞ à Anne THOMAS

Jérôme<sup>125, 126</sup>, b 15.8.1624 Quincey, p Jherosme LARIBLE, m Noelle GONTIERE, ∞ à Marie ROSÉ

Michel, b 18.4.1634 Quincey, p Jehan DUREAU, m Françoise CAILLÉ

Jean, vigneron à Saint-Aubin, b 18.4.1634 Quincey, p Jehan CAILLÉ, m Marie LA RIBLE, ∞ à Etiennette BABELIN

**F.1. Léonard**, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, ! en 1642-1684, ° ca 1614, (†) 20.2.1691<sup>127</sup>, ∞ 8.6.1641 à Louise MAISTRE, fiancés le 7, ° ca 1606, (†) 9.1.1676 Quincey, peut-être fille de Nicolas M. et Nicole

En 1642, Léonard ANCEAU déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin une mesure acquise de Nicolas ANCEAU<sup>128</sup>.

En 1650<sup>129</sup>, 1662<sup>130</sup>, 1667<sup>131</sup> et 1678, Léonard ANCEAU, manouvrier puis vigneron à Saint-Aubin, prend avec d'autres de l'Abbaye du Paraclet le bail des gros dîmes de grains de Saint-Aubin. Il ne sait pas signer.

En 1657, Léonard ANCEAU déclare 3 arpents de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>132</sup>.

En 1663, Léonard ANCEAU, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet, le bail perpétuel d'une terre qu'il promet de planter en vigne<sup>133</sup>.

En 1678, Léonard ANCEAU, vigneron à Saint-Aubin, achète du bois avec son fils Michel ANCEAU son fils, Jérôme ANCEAU et d'autres<sup>134</sup>.

En 1684, Léonard ANCEAU est témoin avec d'autres vigneron et bûcherons de Saint-Aubin pour une enquête au sujet d'un conflit sur le bois de Marnay/Seine<sup>135</sup>.

Léonard ANCEAU et Louise MAISTRE sont les parents de:

123 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Edmé ANCEAU paye en 1651, Blaise THOMAS paye sa déclaration en 1651-1654 [AD 10 - E\* 2932]

124 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Jean VAUCOULOIRS le jeune, manouvrier, paye en 1646, par sa veuve en 1650, par Edmé ANCEAU, tuteur des mineurs en 1651, par Blaise THOMAS en 1652-1654 [AD 10 - E\* 2932]

125 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, la déclaration de Hiérosme ANCEAU, manouvrier, est payée par le père en 1650, lui en 1651 et le père en 1652-1654 [AD 10 - E\* 2932]

126 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Edmé ANCEAU et Hiérosme ANCEAU déclarent le 10.5.1649 avoir pris des biens à rente de l'église de Quincey [AD 10 - E\* 2932]

127 Témoins: Michel ANCEAU, fils, Hierosme ANCEAU, frère

128 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Linard ANTIAU pour une mesure acquise de Nicollas ANTIAU [AD 10 - E\* 2879]

129 Le 24.7.1650, Léonard ANCEAU, Laurent GOUBAULT, manouvriers demeurant à Saint-Aubin, et Maître Jean DUREAU, maire en la justice de Quincey, demeurant à Saint-Aubin, prennent des religieuses du Paraclet, représentées par Maître Claude PAIN, agent des religieuses, le bail des gros dîmes de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

130 Le 23.6.1662, Jean NICOLAS, Laurent GOUBAULT, Léonard ANCEAU et Jean GUILLEMARD, demeurant à Saint-Aubin, prennent des religieuses du Paraclet le bail des dîmes de grains de Saint-Aubin. L'acte est signé: "Jehan Nicolas" avec paraphe, "L Goubault" avec paraphe, "J Guillemar" avec paraphe. Léonard ANCEAU ne sait pas signer. [AD 10 - 24 H 100]

131 Le 2.7.1667, Honnête Personne Cézard Louis GAILLARD, Léonard ANCEAU, Estienne AUBERT, vigneron, et Pierre ROZÉ, laboureur, demeurant ledit GAILLARD à Nogent, les autres à Saint-Aubin, prennent des religieuses du Paraclet, représentées par Jean COIGNART, fondé de procuration des religieuses, le bail des dîmes de Saint-Aubin. L'acte est signé "Coignart", "Gaillard" et "Rozé" [AD 10 - 24 H 100]

132 Déclaration du 13.7.1657 de Léonard ANCEAU pour 3 arpents [AD 10 - E\* 2876]

133 Le 6.10.1663, Léonard ANCEAU, vigneron à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet 1 quartier de terre à condition de le planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye [AD 10 - 24 H 105]

134 Le 8.6.1678, vente de bois à Linard ANCEAU, Michel ANCEAU son fils, Hierosme ANCEAU, vigneron, Jean et Estienne DE VEIGNE, charpentiers, tous demeurant à Saint-Aubin et Quincey, Jean DE VEIGNE absent et stipulant par son frère Estienne [AD 10 - E\* 2802]

135 Le 17.6.1684, assignation de témoins pour un conflit sur les bois de Marnay: Jean QUINCON, Linard ANCEAU, Edmé VAILLANT, Pierre MASSEY et Guillaume GOUBAULT, vigneron et bûcherons à Saint-Aubin [AD 10 - E\* 3015]

Michel, b 26.2.1643, p Aubin ANCEAU, m Catherine DE FLETZ, ∞ à Martine GUEUX

**F.1.A. Michel**<sup>136</sup>, Honnête Garçon, Maître, signe: M Anceau, tailleur d'habits, vigneron, procureur en la justice et mairie de Saint-Aubin, greffier en la justice et mairie de Saint-Aubin, buraliste, contrôleur d'exploit, ! en 1678-1698, † 4.6.1710, (†) le 5<sup>137</sup>, ∞ 1.2.1688 à Martine GUEUX, signe: Martine Gueux, b 11.11.1668 Origny-le-Sec, fille de Jacques G., ne sait pas signer, manouvrier, et Edmée MERAT

En 1678, Maître Michel ANCEAU, contrôleur d'exploit à Saint-Aubin, prend avec Léonard et Jérôme ANCEAU, frères, vigneron demeurant à Quincey, de l'Abbaye du Paraquet le bail les dîmes des gros et menus grains de la paroisse de Quincey<sup>138</sup>.

En 1695, Michel ANCEAU, tailleur, déclare 6 arpents et 53 cordes de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>139</sup>.

En 1698, Michel ANCEAU, greffier de la justice de Saint-Aubin, prend avec d'autres de l'Abbaye du Paraquet, le bail pour 9 ans des dîmes de Saint-Aubin<sup>140</sup>.

En 1703, Jean ANCEAU, manouvrier à Quincey, déclare au censier de l'Abbaye du Paraquet à Saint-Aubin une rétrocession de Michel ANCEAU et de la veuve de Jean ANCEAU<sup>141</sup>.

Michel ANCEAU et Martine GUEUX sont les parents de:

Pierre, ° 20.1.1689, b le 22, p Pierre THOMAS, m.e d'hostel du Paraquet, signe: P Thomas, m Marie BABELIN, signe: Marie Babelin, † 24.4.1706, (†) le 25 ou (†) 21.3.1696 (5 ans)

Michel, ° & b 26.2.1691, p André, laboureur, m Anne GOUBAULT, épouse de Hieremye PETIT, marechal

Jeanne, b 15.2.1693, p Estienne BASIN, marechal, signe: Estienne Basin, m Jeanne BABELIN, ne sait pas signer, épouse de Claude JENNERAT, lab., (†) 17.2.1693

Edmée, b 15.2.1693, p Simon PRUDHOM, lab., signe: S Prudhom, m Edmée ADAM, ne sait pas signer, épouse de Jean COLLET, manouvrier, (†) 17.2.1693, † ca 1/2 heure après Jeanne

Jean, ° & b 2.1.1694, "baptisé par Françoise VERNIER [...] en cas de nécessité", obiit 2.1.1694, m Françoise VERNIER, épouse de Francois D'ANGLUZE, p Jean COLLET, manouvrier, signe: Jean Collet

Anne, ° & b 5.3.1696, p Claude ROSÉ, manouvrier, signe: Claude Rosé, m Anne GALOIS, épouse de Laurent BALLIGAULT, ∞ 18.6.1713 à Claude FONTAINE le jeune, signe: C Fontaine, ° ca 1688, fils de Claude F., ne sait pas signer, et Anne CAILLEY, † /1713

Michel, ° 14.1.1700, b le 15, p Jean JACQUEMARD, mareschal, ne sait pas signer, m Marie GILLET, ne sait pas signer, épouse de Leonard ANCEAU

Marie, ° 12.6.1703, b le 13, p Edmé ADAM, signe: Edmé Adam, m Marie DESQUAIN, ne sait pas signer

Jeanne Françoise, ne sait pas signer, ° 27.3.1707, b le 28, p Francois DANGLUZE, signe: F Dangluze, m Jeanne ANCEAU, ne sait pas signer

**F.2. Aubin** le jeune, vigneron à Quincey, (†) 23.10.1648 Quincey, ∞ /1647 à Jeanne ROSÉ, ∞(2) / 1650 à Laurent JANNOT, peut-être fille de Claude R.

Aubin ANCEAU le jeune est cité en 1647 dans le censier de Quincey pour un achat<sup>142</sup>. Sa veuve Jeanne ROSÉ est citée dans le même censier en 1648 et 1649<sup>143</sup>, puis son second mari à partir de 1650<sup>144</sup>.

Aubin ANCEAU le jeune et Jeanne ROSÉ sont les parents de:

142 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Aubin ANCEAU le jeune déclare le 30.12.1647 un acquis de Claude DACIER, cabaretier à Ferreux, qui l'avait acquis de Thomas DUREAU [AD 10 - E\* 2932]

143 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Jeanne ROSER déclare le 29.9.1649 un acquis fait le 21.9.1649 de Claude fille de feu Jean LARIBBE dit Lazare, ajouté à l'article de feu Aubin ANCEAU, mari de ladite ROSER; mention d'un retrait lignager sur Estienne GENNERAT [AD 10 - E\* 2932]

144 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, la veuve de Aubin ANCEAU le jeune paye en 1648-1649; Laurent JANNOT, à présent mari de ladite veuve, paye en 1650-1653; puis la femme de Charles BALIGAULT paye pour son fils François BALIGAULT pour un acquis de Laurent JANNOT [AD 10 - E\* 2932]

136 Edmé DESQUAIN et Michel ANCEAU sont cités parents au décès de Marie SIMON, ca 62 ans, femme de Laurent COLLET, (†) 18.4.1702 à Saint-Aubin; Michel ANCEAU, greffier, Nicolas VAILLANT, Francois GRILLAT, vigneron, sont cités parents au décès de Pierre MOREAU, 40 ans, (†) 12.3.1704 Saint-Aubin

137 Témoins: Jean MAISTRE, ne sait pas signer, cousin germain, et Jean ANCEAU, ne sait pas signer, cousin germain

138 Le 31.5.1678, les religieuses du Paraquet, représentées par Pierre LE HERAT, baillent les dîmes des gros et menus grains de la paroisse de Quincey à Léonard et Hierosme ANCEAU, frères, vigneron demeurant à Quincey, qui ne savent pas signer, et Maître Michel ANCEAU, contrôleur d'exploit demeurant à Saint-Aubin, solidairement [AD 10 - 24 H 118]

139 Déclaration du 29.6.1695 de Michel ANCEAU, tailleur, pour 6 arpents, 53 cordes 1/2 [AD 10 - E\* 2876]

140 Le 24.6.1698, Michel ANCEAU, greffier de la justice de Saint-Aubin, Laurent BALIGAULT, Michel HEDRY, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prennent des religieuses du Paraquet, le bail pour 9 ans des dîmes de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

141 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît Jean ANCEAU, manouvrier à Quincey, pour une rétrocession de Michel ANCEAU et de la veuve de Jean ANCEAU [AD 10 - 24 H 58]

Marie, ne sait pas signer, marraine les 24.8.1666, 28.11.1667 et 2.2.1668 à La Chapelle-Godefroy, b 17.2.1647 Quincey, p Philippe DUREAU, m Marie ROSÉ, † 2.11.1716 La Chapelle-Godefroy, ∞ 25.6.1669 La Chapelle-Godefroy<sup>145</sup> à François THOMAS, † /1716

Anne, b 5.4.1648 Quincey, p Hiérosme ANCEAU, m Anne THOMAS

**F.4. Edme**, manouvrier à Quincey, (†) 14.8.1652 Quincey, ∞ 23.11.1648 Quincey à Anne THOMAS, ne sait pas signer, ! en 1661-1669, peut-être fille de Blaise T., sans doute, ° ca 1622, † 29.11.1695 Quincey, (†) le 30, ∞(2) /1666 à Jean GENNERAT<sup>146</sup>

Dans le censier de Quincey, Edme THOMAS paye sa contribution en 1651. Blaise THOMAS (son beau-père) paye jusqu'en 1654<sup>147</sup>.

En 1661, Anne THOMAS, veuve d'Edme ANCEAU, manouvrier à Quincey, vend des vignes à Quincey. Elle ne sait pas signer<sup>148</sup>.

Edme ANCEAU et Anne THOMAS sont les parents de:

Martine, b 13.11.1650 Quincey, p Hiérosme ANCEAU, m Anthoinette THOMAS, (†) 13.2.1669 Quincey, après la réception des sacrements dans sa maladie

Nicolas, b 31.10.1652 Quincey, p Nicolas CAILLÉ, m Claude FOUTAT

**F.5. Jérôme**, ne sait pas signer, vigneron, de Quincey, parrain en 1653 et le 19.5.1653 à La Chapelle-Godefroy, ! en 1689-1694, (†) 23.11.1700 Quincey<sup>149</sup>, ∞ 26.11.1650 Quincey à Marie (ou Jeanne) ROSÉ, sage-femme à Quincey, de Saint-Aubin, ° ca 1631, (†) 18.1/5.1691, fille de Claude R.

Vers 1657, Jérôme ANCEAU déclare 1 arpent 67 cordes de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>150</sup>.

En 1688, Jérôme ANCEAU de Quincey, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet des héritages provenant de Marie ROSÉ, fille de Claude ROSÉ. Il ne

sait pas signer<sup>151</sup>.

En 1689, Jérôme ANCEAU, vigneron à Quincey, rétrocède à Jean ANCEAU, son fils, vigneron à Saint-Aubin, une maison à Saint-Aubin. Ils ne savent pas signer<sup>152</sup>.

En 1694, Jérôme ANCEAU, manouvrier à Corquelain, "considerant son viel age et caducité qui l'empeche de vaquer a ses affaires", fait une donation à Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelain. Ils ne savent pas signer<sup>153</sup>.

Jérôme ANCEAU et Marie ROSÉ sont les parents de:

Jean, ne sait pas signer, b 20.11.1651 Quincey, p Jean ANCEAU, m Charlotte DESQUINS, ∞ à Marguerite GAUCHER

Léonard, ne sait pas signer, de Quincey, b 7.2.1655 La Chapelle-Godefroy, p Léonard ANCEAU, m Edmée BESANCON, ∞ à Marie GALLET

Claude, b 8.2.1657, p Pierre ROZÉ, m Anne TONNELIER

Marguerite, b 13.12.1658, p Claude ROZÉ, m Anthoinette BABELIN

Anne, b 8.7.1661 Quincey, p Jean BOSSUOT, Estienne RIVIER

Etiennette, ° ca 1663, ne sait pas signer, ∞(1) à Simon MOUZARD, manouvrier, † /1701; ∞(2) 20.9.1701 à Edmé GRILLAT, ne sait pas signer, ° ca 1665, fils de Guyon G., vigneron, † /1701, et Jeanne ANNERET

Marie, b 23.12.1668 Quincey, p Martin DUREAU, m Anne BENOIST

François, probablement manouvrier, ! en 1696

Michel, ∞ à Marie JEANNERAT

**F.5.A. Jean**, ne sait pas signer, vigneron, ! en 1694-1695, ∞ /1679 à Marguerite GAUCHER, ne sait pas signer

En 1694, Jean ANCEAU, vigneron à Saint-Aubin, prend avec d'autres le bail de terre à Saint-Aubin<sup>154</sup>.

145 Témoins: Laurent JEANNOT, beau-père de l'épouse, M.re Gabriel CHEMET, qui signent, Jean THOMAS, frère de l'époux, Anne GALLOIS, mère de l'époux, qui ne savent pas signer, Nicolas D'AOUST, m.re d'escolle, qui signe

146 Le 30.11.1695 à Quincey, (†) de Anne THOMAS, 73 ans environ, † le jour précédent, veuve de Jean JEANNERAT

147 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Edmé ANCEAU paye en 1651, Blaise THOMAS paye sa déclaration en 1651-1654 [AD 10 - E\* 2932]

148 Le 30.7.1661, Anne THOMAS, qui ne sait pas signer, veuve d'Edmé ANCEAU, manouvrier à Quincey, à cause de leurs enfants mineurs, vend à Simon GARNIER, maître boulanger, 18 cordes de vigne environ à Quincey [AD 10 - 2E 66/17]

149 Témoins: Michel, Léonard, Jean et François ANCEAU, enfants

150 Déclaration non datée de Jérôme ANCEAU pour 1 arpent, 67 cordes 1/2 [AD 10 - E\* 2876]

151 Le 19.9.1688, Hiérosme ANCEAU de Quincey (qui ne sait pas signer), déclare des héritages provenant de Marie ROZÉ, fille de Claude ROZÉ [AD 10 - 24 H 105]

152 Le 3.11.1689, Hierosme ANCEAU, vigneron à Quincey, rétrocède à Jean ANCEAU, son fils, vigneron à Saint-Aubin, qui ne savent pas signer, une maison à Saint-Aubin, rue de Courmont, proche le moulin, couverte de paille, à 3 chas, étable, donnée à rente par Honorable Homme Guillaume MIGOURDIN, maître bourrelier à Paris, rue Maubué, paroisse Saint Médéricq, à Estienne VAILLANT, manouvrier à Saint-Aubin, et Etiennette BAZAIN, sa femme, par contrat du 5.12.1672 devant DONDEAU à Nogent [AD 10 - 2 E 66/30]

153 Le 21.9.1694, Hierosme ANCEAU, manouvrier demeurant à Corquelain, "considerant son viel age et caducité qui l'empeche de vaquer a ses affaires", fait donation à Léonard ANCEAU, laboureur demeurant à Corquelain, de tous ses meubles et immeubles. En contrepartie, Léonard ANCEAU promet de nourrir, loger, chauffer et blanchir ledit Hiérosme ANCEAU, de le faire panser et médicamenter, de le faire inhumer selon sa condition. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/32]

154 Le 1.6.1694, Jean ANCEAU, qui ne sait pas signer, vigneron demeurant à Saint-Aubin, retient à titre de

En 1695, Jean ANCEAU, vigneron, déclare 1 arpent et 78 cordes de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>155</sup>.

Jean ANCEAU et Marguerite GAUCHER sont les parents de:

Nicolas, ° 29.6.1679, b le 30, p Nicolas JACQUOT, du Paraquet, signe: Jacquot, m Edmée BABELIN

**F.5.A. (?) Jean**, de Saint-Aubin, ! en 1704, ∞ 11.2.1697 Quincey à Françoise DAVOST, ° ca 1652, ∞(1) à Simon VOITRIN, fille de Claude D. et Françoise FAITRE

En 1704, Jean ANCEAU, vigneron à Quincey, déclare au censier de l'Abbaye du Paraquet une maison rue de Cormont à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer<sup>156</sup>.

**F.5.B. Léonard** le jeune, ne sait pas signer, laboureur Corquelain, puis à la ferme de l'Hôpital, vigneron, receveur de La Chapelle-Godefroy, fermier de la Crouillière, demeurant dans la ferme de l'Hôtel Dieu de Nogent/Seine, paroisse de Saint-Aubin, marguillier en 1700, ! en 1686-1700, † 22.9.1705 La Chapelle-Godefroy, (†) le 23, ∞ 8.2.1684 Quincey à Marie GALLET, ne sait pas signer, ! en 1705-1706, fille de Toussaint G. et Anne BOSSEAU, † /1684, ∞(2) 23.4.1708 La Chapelle-Godefroy à Pierre PEROU dit Desroches, demeurant à Paris, fils de Jacques P, † /1708, et Marie MONTPINOT

En 1686 et 1699, Léonard ANCEAU, laboureur à Saint-Aubin, prend avec d'autres le bail du droit de chasse aux lapins dans les garennes<sup>157</sup>. En 1706, Marie GALLET, veuve de Léonard ANCEAU, fermier en partie de la terre de La Chapelle-Godefroy, tutrice de

leurs enfants, rétrocède le bail<sup>158, 159</sup>.

En 1691, Léonard ANCEAU le jeune, laboureur à Corquelain, partage avec Michel HEDRY des chevaux et charrette qu'ils avaient en commun. Il ne sait pas signer<sup>160</sup>.

En 1692, Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelain, achète à Claude GALLET (son beau-frère) sa part dans une maison à Quincey. Il ne sait pas signer<sup>161</sup>. En 1694, Léonard ANCEAU et Claude GALLET interviennent dans un autre contrat<sup>162</sup>.

En 1693, Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelain donne en bail une vigne à Quincey. Il ne sait pas signer<sup>163</sup>.

158 Le 7.1.1706, Marie GALLET, veuve de Léonard ANCEAU, fermier en partie de la terre de La Chapelle-Godefroy, tutrice de leurs enfants, rétrocède à Claude ROUSSAT, manouvrier à Quincey, époux de Catherine MARIN, et Jean BOSSUOT, garçon majeur à Quincey, un bail de chasse aux lapins fait à Léonard ANCEAU et Claude DIRESME. L'acte est signé "Claude Roussat" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/39]

159 Le 27.3.1706, devant Pierre THOMAS, notaire royal à Ferreux, Gabriel FEUILLAT, laboureur demeurant à Saint-Aubin, prend le bail d'adjudication d'1/2 arpent de vigne de Marie GALET, veuve de Léonard ANCEAU, laboureur demeurant à La Chapelle-Godefroy, aux droits de feu Claude DIRESNE, vigneron demeurant à Saint-Aubin, dont la succession est abandonnée [AD 10 - 24 H 105]

160 Le 18.1.1691, Léonard ANCEAU le jeune, laboureur à Corquelin, paroisse de Saint-Aubin, et Michel HEDRY, cabaretier à Quincey, partagent des chevaux haras et charrette qu'ils avaient en commun depuis quelque temps. Personne ne sait signer [AD 10 - 2 E 66/31]

161 Le 15.5.1692, Claude GALLET, qui signe "C Gallet" avec paraphe, laboureur demeurant à Saint-Pierre de Bossenay, vend à Léonard ANCEAU, qui ne sait pas signer, laboureur demeurant à Corquelain, paroisse de Saint-Aubin, la part appartenant audit GALLET dans une maison à Quincey, avec 2 chambres à feu, une étable, 3 petits morceaux de vigne, à partager avec les co-héritiers du vendeur [AD 10 - 2E 66/31]

162 Le 5.7.1694, Claude GALLET, laboureur demeurant à Saint-Pierre-de-Bossenay, tuteur des enfants mineurs de feu Jean GALLET, laboureur demeurant à Saint-Aubin, pour les créanciers de la succession, intervient dans un contrat pour la vente de terres emblavées par le feu Jean GALLET, à:

- Laurent BALIGAULT, cabaretier à Saint-Aubin
- Hieremye PETIT, cabaretier à Saint-Aubin
- Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelin
- Estienne GRISLAT, vigneron à Saint-Aubin
- Claude BEIGNOT, marchand à Nogent
- André GUILLEMARD, laboureur à Saint-Aubin
- Jean MENDURET, tisserand en toile à Ferreux

L'acte est signé "C Gallet" et "André Guillemard" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/32]

163 Le 17.1.1693, Nicolas MOREAU, qui signe "nicolas moreau" avec paraphe, vigneron demeurant à Quincey, prend à titre de rente foncière de Léonard ANCEAU, qui ne sait pas signer, laboureur demeurant à Corquelain, 2 pièces de terre plantées en vigne à Quincey [AD 10 - 2E

loyer et pension d'argent pour lui et Laurent ROZÉ et Honorable Homme Hieremye PETIT, demeurant à Saint-Aubin, de Claude GALLET, laboureur à Saint-Pierre-de-Bossenay, tuteur des enfants mineurs de feu Jean GALLET, vivant laboureur demeurant à Saint-Aubin, de 3 quartiers de terre en 3 pièces à Saint-Aubin. Il signe "C Galet" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/32]

155 Déclaration du 10.7.1695 de Jean ANCEAU, vigneron, pour 1 arpent, 78 cordes [AD 10 - E\* 2876]

156 Le 14.6.1704, Jean ANCEAU, vigneron à Quincey, qui ne sait pas signer, se déclare propriétaire d'une maison à Saint-Aubin, rue de Cormont [AD 10 - 2E 32/47]

157 Le 8.10.1686, Léonard ANCEAU, Nicolas ROUSSAT et Michel ANCEAU, marchand à Quincey, prennent d'Elisabeth BOSSUET, veuve d'Armand Léon LE BOUTHILLIER le bail du droit de chasse aux lapins aux garennes.

Le 5.9.1699, même bail à Léonard ANCEAU, laboureur, époux de Marie GALLET, et Claude DIRESNE, vigneron, époux de Estienne MASSEY, demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - E\* 2802]

En 1694, Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelain, prend le bail de la coupe d'un bois à La Chapelle-Godefroy<sup>164</sup>.

En 1694, Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelain, reprend un bail à Saint-Aubin<sup>165</sup>.

En 1697, Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelain, donne en bail une vache. Il ne sait pas signer<sup>166</sup>.

En 1697, Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelain, prend le bail de terres à Saint-Aubin<sup>167</sup>.

En 1698, Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelain, reçoit une promesse pour le paiement d'une dette<sup>168</sup>.

En 1698, Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelain, prend le bail d'une terre à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer<sup>169</sup>.

En 1699, Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelain, achète des vignes à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer<sup>170, 171</sup>.

En 1700, Léonard ANCEAU apparaît comme

66/32]

164 Le 8.10.1694, Léonard ANCEAU, qui ne sait pas signer, laboureur demeurant à Corquelain, prend à titre de loyer et pension d'argent de Honorable Homme Pierre MAUCLERC, receveur de la terre et seigneurie de La Chapelle-Godefroy, la coupe d'un bois à La Chapelle-Godefroy pour 3 ans. L'acte est signé: Pierre Mauclerc [AD 10 - 2 E 66/32]

165 Le 2.5.1694, André GUILLEMARD, laboureur demeurant à Saint-Aubin, rétrocède à Léonard ANCEAU, qui ne sait pas signer, laboureur demeurant à Corquelain, la moitié d'un bail fait par la justice de Saint-Aubin avec Laurent BALLIGAULT, de 2 pièces de pâtures. L'acte est signé "André Guillemard" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/32]

166 Le 19.10.1697, Fiacre DANTIGNY, vigneron à Saint-Aubin, prend de Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelain, paroisse de Saint-Aubin, le bail d'un mère vache. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/34]

167 Le 16.11.1697, Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelain, paroisse de Saint-Aubin, prend de Noble Homme Jean Baptiste TRUSLÉ, le bail de terres à Saint-Aubin [AD 10 - 2 E 66/34]

168 Le 15.11.1698, Laurent BALIGAULT, cabaretier à Saint-Aubin, qui signe "Laurent Balligault", promet de payer 20 livres 10 sols à Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelain, qui ne sait pas signer [AD 10 - 2E 66/35]

169 Le 10.11.1698, Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelain, qui ne sait pas signer, prend de Jacques LEPAGE, concierge du château de Nogent, qui signe "Lepage" avec paraphe, le bail de terres à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/35]

170 Le 20.5.1699, Jean ROSAY, serviteur domestique de Monsieur l'abbé COASSE (?) à Saint-Sauveur-les-Bray-sur-Seine, vend à Léonard ANCEAU, laboureur à Saint-Aubin, des vignes à Saint-Aubin. Personne ne sait signer [AD 10 - 2E 66/36]

171 Le 29.3.1699, Estienne GRILLAT, vigneron à Pommereaux, paroisse de Saint-Hilaire, vend à Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelain, paroisse de Saint-Aubin, des vignes à Saint-Aubin. Personne ne sait signer [AD 10 - 2E 66/36]

marguillier lors de la présentation du curé de Saint-Aubin<sup>172</sup>.

En 1700, Léonard ANCEAU, laboureur à Courquelain, achète des prés à La Chapelle-Godefroy<sup>173</sup>.

En 1700, Léonard ANCEAU, laboureur à Courquelain, reprend le bail d'une maison remise par Jean GALLET. Il ne sait pas signer<sup>174</sup>.

En 1703, Léonard ANCEAU, laboureur à la ferme de l'Hospital, déclare des biens auparavant à Michel ANCEAU de Quincey, et au lieu de Jérôme ANCEAU, de Quincey, son père, biens provenant de Marie fille de feu Claude ROSÉ<sup>175, 176</sup>.

En 1714, Pierre PEROU dit Desroches, époux de Marie GALLET, veuve de Léonard ANCEAU, laboureur à La Chapelle-Godefroy, tuteurs des enfants mineurs du défunt, baillent à Michel ANCEAU (frère de Léonard), marchand de bois à Quincey, leur part d'héritage à Quincey provenant de la succession de Jérôme ANCEAU, leur aïeul<sup>177</sup>.

Léonard ANCEAU et Marie GALLET sont les parents de:

172 Le 18.5.1700, présentation du curé de Saint-Aubin; témoins: André GUILLEMARD, laboureur, Pierre MOREAU, vigneron, Edmé GUILLEMARD, manouvrier, Léonard ANCEAU, marguillier, Jacques VAILLANT, manouvrier, Claude BOURDIN, maréchal, et Loup CHAILLY. L'acte est signé "André Guillemard" avec paraphe, "Pierre Moreau" avec paraphe, "Claude Bourdin" avec paraphe, "Edmé Guillemard" avec paraphe, les autres ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/37]

173 Le 1.6.1700, Nicolas SALLIS, bachoteur à Marnay, vend à Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelain, la moitié de prés à La Chapelle-Saint-Michel, l'autre moitié à Jean CHARON, laboureur à Marnay [AD 10 - 2E 66/37]

174 Le 5.3.1700, bail à Léonard ANCEAU, qui ne sait pas signer, laboureur à Courquelain, par Honorable Homme Anthoine PONCE, marchand à Nogent, d'une maison à Courquelain, remise par Jean GALLET, laboureur à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/37]

175 Dans un terrier du 8.2.1703, Léonard ANCEAU, laboureur à Saint-Aubin, déclare un héritage dont Hiérosme ANCEAU, de Quincey, son père, jouissait au lieu de Marie ROZÉ fille de Claude ROZÉ [AD 10 - 24 H 58]

176 Dans un censier, Léonard ANCEAU, laboureur à la ferme de l'Hospital, déclare tenir des biens auparavant à Michel ANCEAU de Quincey, au lieu de Hiérosme ANCEAU du même lieu, et provenant de Marie fille de feu Claude ROZE [AD 10 - 24 H 118]

177 Le 8.12.1714, Pierre PROU dit Desroches, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, époux de Marie GALLET, veuve de Léonard ANCEAU, laboureur à La Chapelle-Godefroy, conjointement tuteurs des enfants mineurs ANCEAU-GALLET baillent à Michel ANCEAU, marchand de bois à Quincey, leur part d'héritage à Quincey provenant de la succession de Jérôme ANCEAU leur aïeul. Partage par BAILLET arpenteur à Nogent/Seine, pour les 7 héritiers de Hiérosme ANCEAU [AD 10 - 2 E 66/42]

Marie, b 28.6.1685 Quincey, p Jean ANCEAU, m Marie GALLET

Pierre, b 8.5.1687 Quincey, p Maître Pierre THOMAS, Maire de Ferreux, m Honnette Fille Jeanne AUBIN

Jean, b 28.11.1688 Quincey, p Jean GALLOIS, m Geneviefve PROTIN

Charlotte, ° 25.11.1690, b le 27, p Simon VACHER, serviteur domestique dud. ANCEAU, ne sait pas signer, m Charlotte PILLAVOYNE, ne sait pas signer, épouse de Claude BAILLET, laboureur

Anne, ° & b 15.9.1693 La Chapelle-Godefroy, p Claude THOMAS, de La Chapelle, soussigné, m Anne VAUCOULOIRS, ne sait pas signer, épouse de Laurent ROZÉ, manouvrier, de St Aubin

Marie, ° 2.2.1696, b le 5, p Francois ANCEAU, manouvrier, m Marie CHOÛART, signe: Marie Choüad, épouse de Edmé CHAPUISEAU, huissier royal, dem.t à Nogent sur Seine, ∞ 3.11.1717 La Chapelle-Godefroy à Jean ADAM, fils de Jean A. et Marguerite LAUXERROIS, † / 1717

Françoise, ° 6.11.1697, b le 7, p Thomas MIGORDIN, de La Chapelle-Godefroy, signe: T Migordin, m Françoise BEAU, servante domestique dudit ANCEAU, ne sait pas signer, (†) 13.3.1699

Etiennette, ° 5.5.1699, b le 7, p Jean NOEL, laboureur/valet dud. ANCEAU, signe: Jean Noel, m Estiennette ANCEAU, servante dud. ANCEAU, ∞ 21.10.1720 La Chapelle-Godefroy à Jean TOURNIER ou POURBIER, maître menuisier au château de la Mothe-Tilly, ° ca 1672, † 1.11.1722, (†) le 2, son mari en secondes noces, a reçu le sacrement des infirmes, ∞(1) à Anne PITOYE

Edmée, ° 21.8.1700, b le 24, p Claude DIRESNE, ne sait pas signer, m Edmée BABELIN, ne sait pas signer, épouse de M.r HERLUYSON

Marguerite Edmée ° 29.7.1702, b le 1.8, p H. H. Edmé LE MOT, nottaire royal au bailliage de Nogent sur Seine, signe: Le Mot, m Damoiselle Marguerite Claude BOULARD, signe: M C Boulard, veuve de M.r Pierre MAUCLERC

Barbe, ° 10.3.1705 La Chapelle-Godefroy, b le 12, † 25.7.1711 La Chapelle-Godefroy

**F.5.C. Michel** le jeune, vigneron, manouvrier, marchand de bois, ! en 1696-1710, ∞ 30.8.1692 Quincey à Marie JEANNERAT, fille d'Antoine J. et Claude DE FRANCE

En 1696, Michel ANCEAU le jeune, vigneron, déclare 59 cordes de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>178</sup>.

En 1710, Michel ANCEAU, vigneron à Quincey, tuteur de Anne, fille de feu Jean CHAUMARD et Anne JENNERAT, donne la moitié d'une grange en bail<sup>179</sup>.

178 Déclaration du 26.3.1696 de Michel ANCEAU le jeune, vigneron, pour 59 cordes [AD 10 - E\* 2876]

179 Le 23.2.1710, Ambroise LARIBE, vigneron à Quincey,

Michel ANCEAU et Marie JEANNERAT sont les parents de:

Edme, ° & b 21.6.1693 Quincey, p Edmé MAUVAGE (?), ne sait pas signer, m Jeane RENVOYÉE, signer: Jeane Renvoyée

Marie, ° & b 23.2.1696, p Urbain JENNERAT, manouvrier, de Quincey, signe: Urbain Jennerat, m Edmée LAURENT

**F.6. Jean**, vigneron, manouvrier, marguillier, ° ca 1639, (†) 19.4.1679, † "subitement", ∞ 29.2.1659 Quincey<sup>180</sup> à Etiennette BABELIN, ne sait pas signer, de Saint-Aubin, ° ca 1642, † & (†) 14.3.1692 Saint-Aubin, fille d'Etienne B. et Denise GALLOIS

En 1679, Jean ANCEAU, manouvrier à Saint-Aubin, est condamné avec d'autres à payer 29 années d'arriéré sur le bail d'une vigne<sup>181</sup>.

Jean ANCEAU et Etiennette BABELIN sont les parents de:

Charlotte, b 29.1.1661 Quincey, p Michel ANCEAU, m Charlotte PILLAVOINE

Jean, ° 22.11.1662, b le 23, p Hierosme ANCEAU, vigneron, de Quincey, m Honneste Edmée BESANSON, épouse de Charle PILLAVOYNE

Jean, b 2.4.1665, p Jean BABELIN, m Marthe VERNIER

Marie, b 1.9.1667 Nogent/Seine, p Jean LE DUN, m Liesse BERTIN

loue la moitié d'une grange de Michel ANCEAU, vigneron à Quincey, tuteur de Anne, fille de feu Jean CHAUMARD et Anne JENNERAT [AD 10 - 2 E 66/40]

180 Témoins: Aubin ANCEAU, père de l'époux, Jean GALLOIS, oncle de l'époux

181 Le 24.1.1679, condamnation à payer aux religieuses du Paraclet les lods et ventes et 29 années d'arréage et à renouveler leur bail aux mêmes conditions, comme d'amener leur vendange au pressoir de l'Abbaye, pour des vignes à Potier, de:

- Jean ANCEAU, manouvrier à Saint-Aubin
  - Sébastien et Pierre PROTIN, laboureurs audit Saint-Aubin
  - Nicolas MACE et Jacques VAILLANT, manouvriers à Saint-Aubin
  - Toussaint BAZIN, laboureur
  - François MAITRE et Etienne VAILLANT demeurant audit lieu
  - Paquet GRILLAT, laboureur demeurant à La Chapelle-Godefroy
- représentés par Maitre Jean ROY leur procureur [AD 10 - 24 H 93]

Marie, ne sait pas signer, ° & b 10.3.1670, p Nicolas BLAMPIGNON, boulanger, m Marie ADAM, épouse de Pasquet GRILLAT, ∞ 21.6.1688 à Pierre MOREAU, signe: Pierre Moreau, vigneron, manouvrier, ° ca 1664, fils de Claude M., vigneron, † /1688, et Anne AUBERT, ne sait pas signer; ∞(2) 5.7.1706 à Jacques SIMONNET, ne sait pas signer, vigneron, ° ca 1676, fils de Thomas S., manouvrier, † /1706, et Toussainte SUINOT

Claude, b 11.12.1672, p Claude LAURENT, lab.r, m Dame Scolastiqz BARDY, ∞ à Edmée MAISTRE

Pierre, signe pierre antiau, apprenti boulanger en 1694, b 18.11.1675, p Pierre PILLAVOYNE, m Anne BABELIN, † 26.4.1697

En 1694, Pierre ANCEAU, fils de feu Jean ANCEAU, vigneron à Saint-Aubin, se met en apprentissage chez un boulanger de Saint-Aubin. Il signe "pierre antiau"<sup>182</sup>.

Jean, b 10.3.1679, (†) 19.4.1679

**F.6.A. Claude**, ne sait pas signer, manouvrier, vigneron, ! en 1703, † 24.10.1722, (†) le 25, a reçu le sacrement des infirmes, ∞ 26.11.1696 à Edmée MAISTRE, ° ca 1675, † 10.10.1708, (†) le 11, fille de Jean M., vigneron, ° ca 1650, ne sait pas signer

En 1703, Claude ANCEAU et Pierre MOREAU, époux de Marie ANCEAU (sa sœur), manouvriers à Saint-Aubin, déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin un bien provenant de Léonard ANCEAU et un autre de la veuve de Jean ANCEAU<sup>183</sup>.

Claude ANCEAU et Edmée MAISTRE sont les parents de:

Marie, ° 1.10.1697, b le 3, p Claude VAILLANT, manouvrier, ne sait pas signer, m Marie ANCEAU, ne sait pas signer, épouse de Pierre MOREAU, ∞ 22.6.1722 à Michel LAURENT, signe: M Laurent, ° ca 1696, fils de Toussaint L., ne sait pas signer, et Anne LAVERGNE, † /1722 Geneviève, ° 19.1.1703, b le 21, "elle a esté dument baptizée à la maison pour peril de mort par Francoise VERNIER, sage fe.", p Claude ROZÉ, signe: Claude Rozé, m Genevieve BAZIN, ne sait pas signer, † & (†) 8.1.1713

Edmée, ° 9.10.1705, b le 11, p Edmé MASSEY, signe: Edmé Massey, m Edmé ANCEAU, ne sait pas signer, † 12.11.1708, (†) le 13

∞(2) 30.6.1710 à Nicole MAILLARD, ne sait pas

182 Le 11.6.1694, Jean THOMAS, boulanger demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, prend comme apprenti Pierre ANCEAU, qui signe "pierre antiau", fils de feu Jean ANCEAU, vigneron demeurant à Saint-Aubin, pour lui apprendre le métier de boulanger, le nourrir, loger, coucher, chausser, blanchir pendant 1 an [AD 10 - 2 E 66/32]

183 Dans un terrier du ?2.1703 apparaissent Claude ANCEAU, pour 3/4, et Pierre MOREAU, époux de Marie ANCEAU, pour 1/4, manouvriers à Saint-Aubin, pour un bien procédant de Léonard ANCEAU. Les mêmes, chacun pour 1/2, d'un bien procédant de la veuve Jean ANCEAU [AD 10 - 24 H 58]

signer, du Plessis-Mériot, ° ca 1680, ∞(1) à Nicolas ADAM

**F.7. Léger**, manouvrier à Marnay, † 10.11.1683 Quincey ou Marnay/Seine<sup>184</sup>, (†) le 11

non ∞ à Gillette PHILIPPE

un enfant male, baptisé en nécessité par Catherine COLLET, (†) 23.11.1644, fils de Gillette PHILIPPE, "misérable abusée de Léger ANCEAU"

∞ /1656 à Edmée LENOIR, † 30.5.1676 Marnay/Seine, † le 31<sup>185</sup>

Nicolas, b 22.3.1656 Marnay/Seine, ∞ à Marie BRUN

Marie, b 17.5.1659 Marnay/Seine

Pierre, ° ca 1661, ∞ à Marguerite GOUSSET

Claude (F), b 22.6.1666 Marnay/Seine

**F.7.A. Nicolas**, ne sait pas signer, bachoteur, marchand à Marnay/Seine

En 1694, Nicolas ANCEAU, bachoteur à Marnay/Seine, prend le bail d'une rivière. Il ne sait pas signer<sup>186</sup>.

∞ 26.2/3.3.1685 Marnay/Seine<sup>187</sup> à Marie BRUN, ° ca 1666/1667, (†) 14.5.1702 Marnay/Seine<sup>188</sup>, fille de Jean B., voiturier par eau, † /1685, et Marie DONDEAU

Nicolas, ° 5.1.1686 Marnay/Seine, b le 7

Léger, ° & b 2.10.1687 Marnay/Seine

184 Témoins: Nicolas et Pierre ANCEAU, enfants

185 Témoins: Léger ANCEAU, manouvrier à Marnay, mari, Nicolas et Pierre ANCEAU, enfants

186 Le 2.11.1694, Nicolas ANCEAU, qui ne sait pas signer, bachoteur demeurant à Marnay, prend à titre de loyer et pension d'argent de Claude PARASTRE, Sieur de Champseine, demeurant à Paris, une rivière. L'acte est signé: Parastre avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/32]

187 Témoins: Pierre ANCEAU, frère, Michel ANCEAU, tailleur d'habits à Saint-Aubin, cousin

188 Témoin: Nicolas ANCEAU, bachoteur, son mari, ne sait pas signer

Simon, ° 1.2.1689 Marnay/Seine, b le 2  
 Marie, b 25.12.1690 Marnay/Seine  
 Pierre, b 27.4.1693 Marnay/Seine  
 Jean, ° ca 1700, † 24.11.1702 Marnay/Seine, (†) le  
 25<sup>189</sup>

**F.7.B. Pierre**<sup>190</sup>, bachoteur, voiturier par eau à  
 Marnay/Seine, ∞ 26.4.1689 Marnay/Seine (dispense  
 pour 4ème degré de consanguinité) à Marguerite  
 GOUSSET, ° ca 1673, † 1.5.1696 Marnay/Seine, (†) le  
 2<sup>191</sup>, fille de Jean G., bachoteur, et Claude SENESTRE -  
 ° ca 1631, (†) 15.9.1697 Marnay/Seine -  
 Jean, ° 24.6.1690 Marnay/Seine, b le 25  
 Anne, b 20.10.1692 Marnay/Seine

**G. Jean**, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Perrette DE LA  
 BORDE  
 Nicolas, b 4.6.1611 La Chapelle-Godefroy, p  
 Nicolas DESPENCIER & George HUOT, m  
 Marguerite HUGUENIN

**H. Claude**, serrurier, de Nogent/Seine, † /1679, ∞ à  
 Elisabeth CORPEL, ∞(2) 12.6.1679 à Paquet ROBIN,  
 sabotier

## ANDRY

**A. Jean**, Vénérable et Discrète Personne, Maître,  
 prêtre, ! en 1546-1569, procureur des religieuses du  
 Paraclet, prêtre curé de Saint-Martin-de-Bossenay en  
 1574

Vénérable et Discrète Personne Maître Jean ANDRY,  
 prêtre curé à Saint-Martin-de-Bossenay, apparaît  
 plusieurs fois en 1551<sup>192</sup>, 1569<sup>193</sup> et 1574<sup>194</sup> comme  
 procureur des religieuses du Paraclet.

189 Témoins: Margueritte BRUN, tante, Marie BABLIN,  
 tante, Claude ANCEAU, tante

190 b 13.5.1704 Marnay/Seine de Pierre, fils de Jeanne  
 FONTAINE. D'après un déclaration faite le 2.5.1704  
 devant le prévôt de Marnay, elle était enceinte de Pierre  
 ANCEAU, voiturier par eau à Marnay

191 Témoins: Jean GOUSSET, père, Nicolas ANCEAU,  
 beau-frère, Edmé MICHEL, frère à cause de leur mère

192 Le 4.7.1551, procuration des abbesses du Paraclet à  
 Jehan ANDRY, prêtre.

Le 13.6.1551, procuration des abbesses du Paraclet à  
 George TIXERANT et Maître Jehan ANDRY, prêtre [AD  
 10 - E\* 2810]

193 Le dernier.8.1569, Vénérable et Discrète Personne  
 Maître Jehan ANDRY, prêtre, procureur des religieuses  
 du Paraclet, déclare deux baux pris des religieuses du  
 Paraclet:

➤ de 25 arpents pris le dernier.12.1554

➤ d'1 quartier de vigne pris le 16.5.1546 [AD 10 - 24 H  
 118]

194 Le 13.11.1574, Pierre SYMON, laboureur demeurant à  
 Saint-Aubin retient à titre de moisson et pension de  
 grains des abbesses du Paraclet, représentés par  
 vénérable et discrète personne Jehan ANDRY, prêtre curé  
 de Saint-Martin de Bossenay, 32 arpents de terre en une  
 pièce à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

**B. Nicolas**, cabaretier, vigneron, ° ca 1635, †  
 11.3.1670, (†) le 12, ∞ à Marthe VERNIER, ne sait pas  
 signer, ∞(2) 8.7.1670 à Jean LECONTE, maréchal, ° ca  
 1640, peut-être fille de Jean V. et Nicole TROTIN

## ANGENOUST

Famille des seigneurs d'Avant-lès-Marcilly<sup>195</sup>.

**A. Jean**, seigneur d'Angères et de Vignaux près  
 Provins, lieutenant général au bailliage de Meaux  
 puis conseiller au Parlement de Paris, ∞ à Hélène  
 CADIOT, fille de Denis C. et Germaine BUREAU

Jean

Michel

Germaine, cm 25.8.1482 à Robert DE MARBURY,  
 écuyer seigneur de Bigny

Jeanne, ∞ à Michelet DROUOT, bourgeois de  
 Troyes

**A.1. Jean II**, seigneur de Besançon et d'Avant-lès-  
 Marcilly, conseiller au parlement, † /1503, ∞ à Marie  
 DE VAUDETART, fille de Jean D. V.

Pierre

Etiennette, ∞ à Pierre MICHON, auditeur des  
 comptes à Paris

Catherine, ∞ à Benoît LARCHER, conseiller à la  
 cour des aides à Paris

Jeanne, ∞ à Marc ou Mairy DE JANILLAC,  
 conseiller à la cour des aides

**A.1.A. Pierre**, seigneur d'Avant-lès-Marcilly et  
 Besançon, puis de Maugis, ∞ en 1518 à Louise  
 FUMÉE, fille d'Adam F.

Jérôme

Claude

Marie, religieuse à l'Abbaye de Chesle

Louise, ∞ à Nicolas DUVAL, conseiller au  
 parlement

**A.1.A.1. Jérôme**, seigneur d'Avant-lès-Marcilly,  
 Besançon et Rosière, † 1593/1594, ∞ en 1558 à  
 Catherine CARRÉ, fille du seigneur de Beaulieu en  
 Poitou

Jean III

Bernard

Jeanne, Dame de Ferreux, ∞ à Simon VIGER,  
 conseiller au grand conseil

**A.1.A.1.A. Jean III**, Maître, seigneur d'Avant-lès-  
 Marcilly et Rosières, capitaine des chevaux légers,  
 conseiller du roi au parlement, lieutenant général du  
 bailliage, prêtre curé de Saint-Aubin en 1621-1622

En 1607, Noble Homme Maître Jean ANGENOUST,  
 conseiller du roi, président et lieutenant général du  
 bailliage et siège présidial de Troyes, délaisse, par les  
 mains de Noble Homme Maître Claude  
 ANGENOUST, conseiller du roi, élu en l'élection de  
 Troyes, à l'Abbaye du Paraclet, une partie des dîmes

195 Voir la Généalogie des ANGENOUST de Paris et de  
 Champagne dans "Champagne Généalogie" n° 68, 69 et  
 71 et [AD 10 - E\* 2858]

d'Avant-lès-Marcilly<sup>196</sup>.

En 1622, intervient Maître Jean ANGENOUST, prêtre curé de Saint-Aubin<sup>197</sup>.

∞ en 1586 à Marie SIMON de MARQUEMONT  
 Denis, capitaine au gardes du roi, † en 1647 des suites de ses blessures  
 Jérôme, b en 10.1601 Sainte-Madeleine  
 Louise, b 9.1.1604 Sainte-Madeleine, † 5.6.1687, ∞ en 1643 François DE CAMUS, Seigneur des Caves  
 Nicolas, b 17.3.1606 Sainte-Madeleine  
 Jean, capitaine de cavalerie, b en 6.1609 Sainte-Madeleine, † tué en Italie  
 Marie, ∞ à Etienne DE VELU, baron de Passy, maître ordinaire du roi

**A.1.A.1.A.1. Jérôme**, Sieur de Saint Anne et abbé de Saint Nicolas des Prés de Verdun, parrain le 3.10.1621 à La Chapelle-Godefroy, † en 1649

**A.2. Denis** l'aîné, Noble Homme, Bourgeois de Nogent/Seine, ! en 1517-1520, † 1520/1526, ∞ en 1520 à Marguerite LE BLANC, ! en 1524-1529

En 1517, Noble Homme Denis ANGENOUST, bourgeois de Nogent/Seine, achète 2 arpents de terre à Saint-Aubin<sup>198</sup>.

Denis ANGENOUST paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1518 et 1520. Sa veuve paye censive entre 1526 et 1529<sup>199</sup>.

En 1524 et 1529, Honnête Femme Marie LE BLANC, veuve de Noble Homme Denis ANGENOUST, achète des terres au seigneur de Saint-Aubin<sup>200</sup>. En 1524, elle achète des terres à plusieurs particuliers de Saint-

Aubin<sup>201, 202, 203, 204</sup>.

En 1536, les héritiers de Denis ANGENOUST sont témoins dans une enquête<sup>205</sup>.

Denis ANGENOUST et Marguerite LE BLANC sont les parents de:

Denis le jeune, bailli de Nogent/Seine, ! en 1536<sup>206</sup>, qui serait fils naturel d'après une transcription d'un arrêt de la cour du 26.8.1651, cm 19.10.1542 à Jeanne GRAVELLE

Jean, seigneur du Tremblay y résident et de Miry (Monpothier), ∞ à Claude PAUMIER

Denise, ∞ à Jean DU ROCHERET, maître des eaux et forêt du bailliage de Nogent et Pont/Seine

Anne, ∞ à Jean COSSON, marchand bourgeois demeurant à Paris<sup>207</sup>

**A.2.A. Denis**, Maître, bailli de Nogent/Seine, ! en 1572, † 1572/1575, ∞ à Claude LARGENTIER, ! en 1575-1578

En 1572, Denis ANGENOUST, écuyer, seigneur des Barres et des Ormeaux, conseiller du roi, bailli de Nogent/Seine, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>208</sup>.

201 Le 15.2.1524, Jehan HUCHER, demeurant à La Chaulme, et Marguerite FAUVIERE, vendent à Marie LE BLANC, veuve de Denis ANGENOUST, 9 quartiers de terre [AD 10 - E\* 2858]

202 Le 4.1.1524, Jehan PILLAVOINE, laboureur à Saint-Aubin, et Guillemette sa femme, vendent à Marie LE BLANC, veuve de Denis ANGENOUST, 3 quartiers de terre [AD 10 - E\* 2858]

203 Le 5.12.1524, Jehan GALLOYS dit Mons.r, laboureur à Saint-Aubin, et Agnès SOMILLON, sa femme, à cause d'elle, vendent à Marie LE BLANC, veuve de Denis ANGENOUST, 6 quartiers de terre [AD 10 - E\* 2858]

204 Le 29.7.1524, contrat entre Pierre DE BILLE, écuyer, seigneur de Bille et des Caves, époux d'Anne DE RANC, et Honnête Femme Marie LE BLANC, veuve de Noble Homme Denis ANGENOUST [AD 10 - E\* 2858]

205 Dans une audition de témoins de 1536 comparaissent Jehan SIMON et les hoirs Denis ANGENOUST [AD 10 - E\* 2801]

206 Dans un acte du 24.6.1536, comparait parmi les fermiers des seigneurs de Saint-Aubin, Maître Denis ANGENOUST, bailli de Nogent/Seine [AD 10 - E\* 2860]

207 Dans un acte du 24.6.1536, comparait parmi les fermiers des seigneurs de Saint-Aubin:

➤ Jehan COSSON demeurant à Paris, à la moitié de 30 arpents à la Vieille Muette à cause de sa femme, fille de Marye LE BLANC, laquelle l'avait achetée à feu Jehan DE RANC, écuyer, seigneur de Saint-Aubin [AD 10 - E\* 2860]

208 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 7.6.1572 de l'Abbaye du Paraclet par:

➤ Denis ANGENOUST, écuyer, seigneur des Barres et des Ormeaux, conseiller du roi notre sire, bailli de Nogent sur Seine

➤ Anthoine DU ROCHERET, écuyer, seigneur de la Petite Aulne et de la Imbauldrière, conseiller du roi notre sire, bailli de Nogent sur Seine

➤ Philbert DU MAGNON, conseiller du roi notre sire, bailli général au bailliage de Nogent et Pont sur Seine

196 Le 17.3.1607, Noble Homme Maître Jehan ANGENOUST, conseiller du roi, président et lieutenant général du bailliage et siège présidial de Troyes, délaisse es mains de Noble Homme Maître Claude ANGENOUST, conseiller du roi, élu en l'élection de Troyes, aux religieuses du Paraclet, 37 livres 10 sols de rente annuelle, faisant partie des dîmes d'Avant [AD 10 - 24 H 126]

197 Le 29.6.1622, mention de Maître Jehan ANGENOUST, prêtre curé de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 11]

198 Le 1.2.1517, Pierre GAULTIER, laboureur à Correclain, vend à Noble Homme Denis ANGENOUST, bourgeois à Nogent, 2 arpents de terre à Saint-Aubin [AD 10 - E\* 2858]

199 Denis ANGENOST paye cens à Saint-Aubin en 1518, 1519, 1520; sa veuve paye en 1526 par les mains de Pierre GAULTIER, et en 1527, 1528 et 1529 [AD 10 - E\* 2880]

200 Le 18.6.1524, Jehan DE RANC, écuyer, seigneur de Saint-Aubin en partie et de Bon Pas, et Demoiselle Marguerite DE MORSANG, sa femme, vendent à Honnête Femme Marye LE BLANC, veuve de Denis ANGENOUST, pour elle pour 1/2 et pour ses enfants pour l'autre 1/2, d'une terre voisine des hoirs de Jehan LE MERCIER de Nogent et de Jehan LE MERCIER dit Besgue.

Deux autres contrats entre les mêmes les 4.4.1524 et 21.5.1529 [AD 10 - E\* 2858]

La veuve de Maître Denis ANGENOUST paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1575 et 1578<sup>209</sup>.

En 1593, les héritiers de Denis ANGENOUST payent leur contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>210</sup>.

**A.2.B. Jean**, Monsieur, Noble Homme, écuyer, seigneur d'Avant-lès-Marcilly, ! en 1578, teste le 13.4.1580, ∞ Claude PAULMIER, marraine le 25.3.1567 à Avant-lès-Marcilly

Jean ANGENOUST, seigneur d'Avant-lès-Marcilly, paye sa contribution au censier de seigneur de Saint-Aubin en 1578<sup>211</sup>.

## ARNOULD

**A. Jean**, ne sait pas signer, meunier, ∞ à Marie SIMONNET

Marie, ne sait pas signer, ° ca 1695, ∞ 6.7.1716 à Louis LAURENT, signe: Laurent, de Saint-Gervais de Trainel, ° ca 1681, fils de Louis L., † / 1716, marchand, et Etiennette POCHINOT

## ARSELAIN ou ANCELAIN

Famille de La Chapelle-Godefroy

**A. Jean**, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Nicole Nicolas, b 3.12.1566 La Chapelle-Godefroy, p Nicolas, fils de Michel MERCIER & Guillaume, fils de Nicolas DUCLOS, de Quincey, m Marie, épouse de Guyon (God...) ASSELIN

**A. (?) Jean**, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Barbe Jean, b en 1571 à La Chapelle-Godefroy, p Jehan BE...O... & Claude ARBAUT (?), m L...e, épouse de ... HUGUET (?)

**A. (?) Jean**, à La Chapelle-Godefroy, ∞ en 1571/1572 La Chapelle-Godefroy à Benoiste, ∞(1) à Laurent VERNIER, de Fontaine-Mâcon

En 1598, Jean ASSELIN déclare sa maison au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>212</sup>.

**B. Gary**, ! en 1575-1582

Gary ANCELAIN paye la contribution des héritiers de Nicolas ALAIS au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1575 et 1582<sup>213</sup>.

[AD 10 - E\* 2875]

209 La veuve de Maître Denis ANGENOST paye censive à Saint-Aubin en 1575-1578 [AD 10 - E\* 2881]

210 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Nicolas ANCEAU paye censive en 1611 pour 2 années [AD 10 - E\* 2883]

211 Jehan ANGENOST, Monsieur d'Avans, paye censive à Saint-Aubin en 1578 [AD 10 - E\* 2881]

212 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan ASSELIN paye censive pour la maison où il se tient - il doit lods et ventes - en 1598 [AD 10 - E\* 2883]

213 Gary ARSELAIN ou ANSELAIN paye censive à

**B. Guyon ou Gond**, ! en 1580-1581 à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Marie, marraine à La Chapelle-Godefroy le 3.12.1566, (†) 18.10.1583 La Chapelle-Godefroy<sup>214</sup>

Gond ANCELAIN paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1593 et 1596. Sa veuve paye entre 1597 et 1599<sup>215</sup>.

Gond ANCELAIN est le père de:

Gabriel, parrain à La Chapelle-Godefroy le 9.11.1574

**B.1. (?) Gabriel**, ne sait pas signer, ! en 1591-1622, parrain à La Chapelle-Godefroy le 4.5.1612, † 1622/1623, ∞ à Jeanne VOITRIN, ne sait pas signer, ! en 1611-15623

En 1591, Gabriel ANCELAIN comparait avec d'autres habitants de La Chapelle-Godefroy dans le rôle et état de la formation des eaux-et-forêts<sup>216</sup>.

En 1598, Gabriel ANCELAIN est témoin dans une enquête<sup>217</sup>.

En 1598 et 1599, deux particuliers payent lods et vente pour des achats sur Gabriel ANCELAIN au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>218</sup>.

Saint-Aubin pour les hoirs Nicolas ALAIS en 1575-1582 [AD 10 - E\* 2881]

214 Son exécuteur testamentaire est Guyon ASSELIN, son mari

215 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Gond ASSELIN paye censive en 1593, 1594, en 1596 pour 2 années; il paye en l'acquêt de Jehan REGNAULT, sans préjudice des années en 1594, pour trois quartiers de terre qu'il a acquis de lui près les fontaines en 1596 - il doit lods et ventes -; Gond ASSELIN paye à la décharge de Claude MILLET pour un échange d'un quartier et demi en deux pièces assis au dessous des Gravattes et vers la Haulte Pierre et de la demi-partie d'un quartier et demi d'aulnois assis à Courclain en 1596; Gond ASSELIN paye à la décharge de Jacques PAJOT de Gélanes pour la moitié d'un quartier et demi de terre en deux pièces assis près le foulon Pillavoynne et près de Courclain en 1596; Martin TROTIN le jeune paye à la décharge de Gond ASSELIN en 1596 pour 2 années, pour un quartier de terre assis près les fontaines en 1598; la veuve de Gond ASSELIN paye en 1597; Guille. GILLES paye en l'acquit de la veuve Gaond ASSELIN pour un demi-quartier de terre et une petite portion d'aulnois qu'il a acquis d'elle - il doit lods et ventes - en 1598; Martin TROTIN (le jeune) paye pour la veuve Gaond ASSELIN en 1598, 1599, 1600 - il doit lods et ventes -; Martin TROTIN paye tant en son nom que pour ses sœurs et frères pour la veuve Gond ASSELIN en 1601 et 1602 [AD 10 - E\* 2883]

216 Le 12.2.1591, dans le rôle et état de la formation des eaux-et-forêts, comparaissent pour La Chapelle-Godefroy: Simon LE MERLE, Gabriel ARCELLIN, Jehan SURTIN, Jehan DAUPHIN, Claude MORIN, Jehan CHARON, Michel MERCIER, Louet ..., Nicolas POTHIER, Mathias SOMMILLON [AD 10 - E\* 2801]

217 Le 24.11.1598, Gabriel ARCELLIN figure parmi les témoins assignés pour une enquête [AD 10 - E\* 3031]

218 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Michel MERCIER paye censive à la décharge de Gabriel

En 1616, Gabriel ANCELAIN et Jeanne VOITRIN, sa femme, vendent avec Quentin TROTIN et Marie VOITRIN sa femme, un demi-quartier de terre labourable rue Pescheloche à Saint-Aubin. Ils ne savent pas signer<sup>219</sup>.

Gabriel ASSELIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1618-1622. Sa veuve paye en 1623<sup>20</sup>.

Gabriel ANCELAIN et Jeanne VOITRIN sont les parents de:

Jeanne, marraine à La Chapelle-Godefroy le 9.9.1623, probablement ∞ /1629 à Charles JUBLOT

Huberte, marraine à La Chapelle-Godefroy le 2.2.1624, probablement † de la contagion en 1634, ∞ à Simon MAROT

Barbe, marraine à La Chapelle-Godefroy les 21.12.1629 et 19.4.1630, probablement ∞ /1636 à Etienne PINET

peut-être Edmée, ∞ à Jean MERLIN, † en 1642

En 1642 Jean MERLIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin au lieu de Gabriel ANCELAIN<sup>221</sup>.

## AUBERT

Plusieurs familles AUBERT sont citées à Saint-Aubin au XVII<sup>e</sup> siècle, pourtant aucune de ces familles n'en est originaire et aucune ne semble y avoir fait souche. La plupart sont venues de Nogent/Seine, La Chapelle-Godefroy et Marnay/Seine.

**A. Claude**, signe: Aubert avec paraphe, demeurant à Nogent/Seine, † en 1573-1582

Claude AUBERT paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1573 et 1578<sup>222</sup>. Il paye

encore en 1593<sup>223</sup>.

Claude AUBERT, de Nogent/Seine, déclare 1/2 arpent de vigne au censier de l'Abbaye du Paraclet en 1575/1576<sup>224</sup> et en 1582<sup>225</sup>, <sup>226</sup>. Il signe "Aubert" avec paraphe.

**B. Jean**, † /1573, ∞ à Noëlle, (†) 1.4.1573 La Chapelle-Godefroy<sup>227</sup>

Zacarie, ∞ à Edmée ROUSSAT

**B.1. Zacarie**, à La Chapelle-Godefroy, † en 1574, ∞ 3.10.1574 La Chapelle-Godefroy à Edmée ROUSSAT, fille de Pierre R.

Zacarie AUBERT est cité en 1574<sup>228</sup>.

David ROSÉ paye censive au seigneur de Saint-Aubin pour un achat sur Zacarie AUBERT en 1596 et 1597<sup>229</sup>.

Zacarie AUBERT et Edmée ROUSSAT sont les parents de:

Edmée, b 8.9.1581 La Chapelle-Godefroy, p Denis PROTAT, arpenteur (?) à Nogent, m Mathée, épouse de Jean AUBERT

**C. Jean**, signe, † en 1565-1585, probablement à La Chapelle-Godefroy, (†) 7.2.1588 La Chapelle-Godefroy<sup>230</sup>, ∞ à Mathée LE CHAT, ne sait pas signer, marraine à La Chapelle-Godefroy le 8.9.1581

Jean AUBERT paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1565 et 1585<sup>231</sup>.

En 1575, Jean AUBERT, manouvrier demeurant à La Chapelle-Godefroy et Claude LE MYRE vendent des terres à Courclain à cause de leurs femmes Mathée et Michelle LE CHAT. Les maris signent, les femmes ne savent pas signer<sup>232</sup>. Les LE CHAT pourrait être

---

ASSELIN pour un demi-arpent de terre qu'il a acquis de lui au dessus du pont au pied - il doit lods en ventes - en 1598 et 1599; Martin TROTIN paye à la décharge de Gabriel ASSELIN pour un quartier de terre assis après Courclain - il doit lods et ventes - en 1598; Gabriel ASSELIN paye en 1601 pour 4 années, et chaque année de 1602 à 1608 [AD 10 - E\* 2883]

219 Le 8.8.1616, Gabriel ARCELAIN et Jehanne VOICTURIN, sa femme, qui ne savent pas signer, et Quantin TROTIN, qui signe, vigneron demeurant à La Chapelle-Godefroy, vendent à Honorable Homme Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 1/2 quartier de terre labourable rue Pescheloche.

Le dernier.11.1616, Marie VOICTERIN, qui ne sait pas signer, femme dudit TROTIN, ratifie la vente [AD 10 - 24 H 93]

220 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E\* 2881]

Gabriel ASSELIN (ARCELIN) paye en 1618-1622. La veuve Gabriel ASSELIN paye en 1623

221 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Jehan MERLIN au lieu de Gabriel ARCELLEIN [AD 10 - E\* 2879]

222 Claude AUBERT paye censive à Saint-Aubin en 1573-1578; en 1573, il paye avec Denis VOIGNY [AD 10 - E\* 2881]

---

223 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Claude AUBERT paye censive en 1593 [AD 10 - E\* 2883]

224 En 1575/1576, Claude AULBERT, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

➤ 1/2 arpent de vigne à Pothière, en 1623 à Maître BERTAUD [AD 10 - 24 H 118]

225 Le 12.6.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Claude AUBERT, demeurant à Nogent/Seine, qui signe "Aubert" avec paraphe [AD 10 - 24 H 93]

226 Le 12.6.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Claude AUBERT, demeurant à Nogent/Seine, qui signe "Aubert", déclare:

➤ 1/2 arpent de vigne à Pothière [AD 10 - 24 H 118]

227 Ses exécuteurs testamentaires sont Baptiste PINERD et Zacarie AUBERT, son fils

228 Le 20.1.1574 sont cités Edmé ADAM et Zacharin AULBERT [AD 10 - E\* 3031]

229 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, David ROSEE paye censive à la décharge de Zacharie AUBERT pour un quartier de terre qu'il a acquis de lui assis aux vignes des garennes en 1596 et 1597 - il doit lods et ventes - [AD 10 - E\* 2883]

230 Son exécuteur testamentaire est Hubert AUBERT, son fils

231 Jehan AUBERT paye censive à Saint-Aubin en 1565-1585 [AD 10 - E\* 2881]

232 Le 3.5.1575, Jehan AUBERT, manouvrier demeurant à

apparentée à Nicolas DESPENCIER dit Le Chat<sup>233</sup>.

Jean AUBERT et Mathée LE CHAT sont les parents de:

Hubert, b 25.1.1567 La Chapelle-Godefroy, p Hubert fils de Hubert DE VIGNES, de Nogent & Guillaume DUCLOS, m Marion fille de Nicolas LE CHAT, de Quincey,

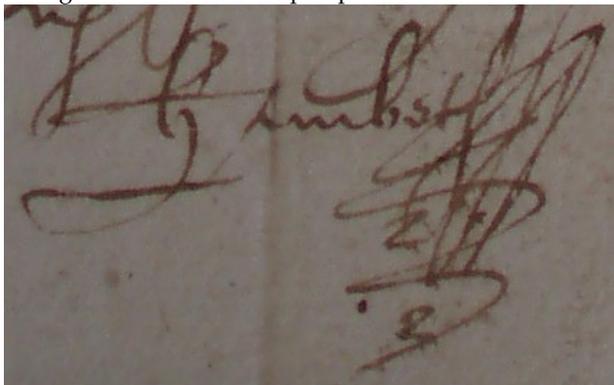
**C. (?) Jean**, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Jeanne Jean, b 5.3.1572 La Chapelle-Godefroy, p Jehan REGNAULT & P.re ...ANNY, m Jehanne fille de Claude MICHEL, ∞ à Michelle LE PIED

**C. (?) Jean**, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Jacquette, marraine à La Chapelle-Godefroy le 25.3.1584

**C.1. Hubert**, signe: H Aubert avec paraphe, parrain à La Chapelle-Godefroy les 16.11.1606 et 8.4.1611, ! en 1609-1623, (†) 20.4.1630 La Chapelle-Godefroy, ∞ à Michelle LE PIED

Hubert AUBERT paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1593 et 1623<sup>234</sup>, <sup>235</sup>.

En 1609, Hubert AUBERT déclare 1 arpent 45 cordes de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il signe: "H Aubert" avec paraphe<sup>236</sup>.



En 1617, Hubert et Jean AUBERT sont pressentis avec d'autres proches parents ou alliés à la tutelle des

La Chapelle-Godefroy, et Marthée LE CHAT, sa femme, à cause d'elle, et Claude LE MYRE, cordonnier demeurant à Nogent/Seine, et Michelle LE CHAT sa femme, à cause d'elle, vendent à Guillaume GILLES, manouvrier demeurant à Courclain:

- ledit AUBERT, sa femme, et ladite veuve (!), 1/2 quartier de terre à Courclain, chargé de 10 sols de rente envers les héritiers de feu Collin SYMON
- ledit LE MYRE, sa femme et ladite veuve, 7 cordes de terre à Courclain

Les vendeurs signent, leurs femmes ne savent pas signer. [AD 10 - E\* 2877]

233 Nicolas DESPENCIER dit le Chat paye censive à Saint-Aubin en 1580; Nicolas LECHAT paye en 1559-1561 [AD 10 - E\* 2881]

234 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Hubert AUBERT paye censive en 1593, 1594, 1596 pour 2 années, 1597 pour 2 années, 1598, 1599, 1600, 1601, 1603 pour 2 années, 1604, 1605, 1607 pour 2 années, 1608, 1609, 1610 et 1611; Hubert AUBERT paye à la décharge de Nicolas VOICTERIN en 1611 [AD 10 - E\* 2883]

enfants mineurs de Pierre GILLES et Jeanne SURTIN<sup>237</sup>.

Hubert AUBERT et Michelle LE PIED sont les parents de:

Jean, b 4.5.1612 La Chapelle-Godefroy, p Jean COLLOT & Gabriel ARSELIN, m Jeanne MORIN

**D. Michel**, signe: Mi Aubert, vigneron à La Chapelle-Godefroy puis à Courclain, parrain à La Chapelle-Godefroy les 1.3.1612, 27.4.1619 et 27.4.1621, ! en 1625 à La Chapelle-Godefroy, ! en 1631-1644, ° ca 1589, (†) 9.4.1644, ∞ 2.7.1623 La Chapelle-Godefroy à Jeanne PHILIPPE, ne sait pas signer, marraine à La Chapelle-Godefroy les 2.3.1627 et 24.2.1639, ! en 1632, (†) 7.3.1665

En 1625, Michel et Jean AUBERT de La Chapelle-Godefroy sont condamnés à l'amende pour une coupe de bois<sup>238</sup>, <sup>239</sup>, <sup>240</sup>.

235 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E\* 2881]

Hubert AU(L)BERT paye en 1612-1614, 1619-1623. En 1619, il paye pour deux années

236 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 21.9.1609 de Hubert AUBERT, qui signe "H Aubert" avec paraphe, pour:

- un quartier de terre au lieudit au dessous de Corclain, entre Michel MERCIER et Nicollas GRISLAT, les terres de l'église de La Chapelle-Godefroy et le chemin de Troies
- trois quartiers de terre moins cinq cordes en une pièce au finage de Saint-Aubin au lieudit près les vignes de Corclain, entre les terres de la cure de Saint-Aubin et les mêmes, Maître Jacques ANGENOST et plusieurs
- un total de 1 arpent et 45 cordes de terre
- plus un demi-arpent de terre au finage de Saint-Aubin au lieudit près le chesne du guet, entre Jehan GALLOYS et Maître Odin MOREAU, Messieurs de La Chapelle et la terre des garennes [AD 10 - E\* 2874]

237 Le 2.5.1617, extrait du greffe de la mairie de Saint-Aubin nommant Jeanne SAULTIN, veuve de Pierre GILLES, tutrice de leurs enfants mineurs, et Denis GILLES, leur oncle, curateur.

Le 2.5.1617, le procureur fiscal de la terre et seigneurie de Saint-Aubin pour dation et curation de Marye et Denise GILLES, filles mineures de feu Pierre GILLES et Jeanne SEURTIN à l'encontre de ladite SEURTIN, Hubert AULBERT, Jean AULBERT, Pierre PHELIPPE, Nicolas DROUART, Denis GILLES, François GALLOYS l'esné et Isaac GALLOIS, sergent, tous proches parents et alliés des mineurs. Ladite SEURTIN leur mère est tutrice, Denis GILLES leur oncle paternel est curateur [AD 10 - E\* 2877]

238 A La Chapelle-Godefroy, le 19.2.1625, procédure contre Jehan et Michel AUBERT [AD 10 - E\* 2815]

239 A La Chapelle-Godefroy, le 8.1.1625, procédure contre Michel AUBERT, demeurant à La Chapelle-Godefroy [AD 10 - E\* 2815]

240 Le 8.1.1625, Michel AUBERT est condamné à l'amende pour coupe de bois. Même acte pour Jehan AUBERT, demeurant à La Chapelle-Godefroy. Le 19.2.1625, procédure contre Jehan et Michel AUBERT

En 1626, Michel AUBERT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, vend des prés à Paquet GRILLAT<sup>241</sup>.

En 1631, Michel AUBERT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, prend de l'Abbaye du Paraquet le bail des gros dîmes de Saint-Aubin<sup>242</sup>.

En 1632, Michel AUBERT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, et Jeanne PHILIPPE sa femme, font une reconnaissance de dette à la veuve du seigneur de Saint-Aubin. Lui signe "Mi Aubert" avec paraphe, elle ne sait pas signer<sup>243</sup>.

En 1634, Michel AUBERT, laboureur à La Croslière, prend le bail de 12 arpents de terre labourable à Saint-Aubin. Il signe "Mi Aubert" avec paraphe<sup>244</sup>.

En 1639, Michel AUBERT, de La Chapelle-Godefroy, assisté de son fils, constate pour le compte des eaux-et-forêts de Nogent/Seine des coupes de bois faites par l'Abbaye du Paraquet<sup>245</sup>.

En 1642, Michel AUBERT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, époux de Jeanne PHILIPPE, échange avec un particulier de Marnay 1 quartier de vigne et 30 cordes de terre lui appartenant à La Chapelle-Godefroy et 3 quartiers de terre à Marnay appartenant à sa femme contre une maison à Courclain. Il signe<sup>246</sup>.

---

pour coupe de bois [AD 10 - E\* 2815]

241 Le 11.11.1626, Michel AUBERT, vigneron à La Chapelle Godefroy, qui ne sait pas signer, vend à Pasquet GRILLAT, vigneron audit lieu (qui signe "P Grilat" avec paraphe), un quartier de pré, aulnois, saussois [AD 10 - 2E 66/6]

242 Le 16.6.1631, Michel AUBERT, vigneron demeurant à La Chapelle Saint-Michel, prend des religieuses du Paraquet le bail des gros dîmes de Saint-Aubin. Caution: Pierre PILLAVEYNE, foulon de draps demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

243 Les 18 et 19.4.1632 (2 actes), Michel AUBERT, vigneron à La Chapelle Saint-Michel, qui signe "Mi Aubert" avec paraphe, et Jeanne PHELIPPES sa femme, qui ne sait pas signer, reconnaissent envers Demoiselle Adrienne DE BAR, veuve de Laurent NUGAULT, qui signe "A de bar", une dette pour la moitié des bâtiments de La Croslière [AD 10 - 2E 66/8]

244 Le 1.2.1634, Michel AUBERT, qui signe "Mi Aubert" avec paraphe, laboureur demeurant à La Croslière, paroisse de La Chapelle Saint-Michel, prend de Honorable Homme Maître Savinien GUERARD, le bail de 12 arpents de terre labourable à Saint-Aubin [AD 10 - 2 E 66/8]

245 Le 16.10.1639, procédure des eaux-et-forêts de Nogent/Seine contre les abbesses du Paraquet pour des coupes de bois faites par Charles BALIGAULT et François DESQUAINS, et constatées par Michel AUBERT de La Chapelle-Godefroy, assisté de son fils [AD 10 - 24 H 131]

246 Le 7.5.1642, Claude COLLET l'aîné, vigneron demeurant à Saint-Aubin, vend à Michel GEORGIN, laboureur demeurant au Clos de Marnay, une maison à un chas sans aucune couverture et du tout en ruine (voir ci-dessous) personne ne sait signer. Le 13.4.1643, Jehanne BOULEINE, qui ne sait pas signer, femme de Claude COLLET l'aîné, ratifie la vente.

Entre 1642 et 1645, Michel AUBERT est poursuivi avec d'autres particuliers de Saint-Aubin pour le paiement de censive sur des maisons à Courclain<sup>247, 248, 249</sup>.

En 1643, Michel AUBERT est témoin avec d'autres habitants de La Chapelle-Godefroy dans une enquête des eaux-et-forêts<sup>250</sup>.

Michel AUBERT et Jeanne PHILIPPE sont les parents de:

---

Le 7.5.1642, Michel AUBERT, vigneron, et Jehanne PHILIPPE sa femme, demeurant à La Chapelle-Godefroy, échangent avec Michel GEORGIN, laboureur demeurant au Clos de Marnay/Seine:

- (M.A.) 1 quartier de vigne à La Chapelle-Godefroy proche La Fortelle et 30 cordes de terre labourable au "bois bruslé", des propres dudit AUBERT, et 3 quartiers de terre labourable en 3 pièces à Marnay, des propres de ladite PHILIPPE
- (M.G.) une maison à 2 chas, petite grange, inhabitable et complètement découverte en fort mauvais état, cour, jardin, accin et terre à faire chénevière à Courclain, entre ledit GEORGIN et une cour appartenant à Simon GALLOIS & les héritiers de Denis GILLES, les pastures grasses et GEORGIN

Michel AUBERT signe, les autres ne savent pas signer [AD 10 - E\* 2878]

247 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Michel AUBERT:

- comme ayant les droits cédés de Michel GORGIN de l'acquisition qu'il a faite des L... et COLLET de 2 maisons à Courclain

➤ à la décharge de Jeh. PIERRE  
une autre déclaration des héritiers Michel AUBERT [AD 10 - E\* 2879]

248 Le 15.9.1645 comparaissent à Saint-Aubin Michel AUBERT, vigneron à Corquelain, Simon GALLOIS, vigneron audit lieu, Michel GEORGIN, demeurant au Clos, paroisse de Marnay [AD 10 - E\* 2864]

249 Procès à propos des censives de maisons sises à Cocquelin.

Le 19.6.1645, acte exigeant les contrats d'acquisition de Michel GEORGIN, Simon GALLOIS et Michel AUBERT pour 3 maisons à Saint-Aubin.

Le 26.11.1643, exploit contre Michel AUBERT, vigneron demeurant à Corquelain, Simon PARISOT (GALLOIS !), vigneron demeurant audit lieu et Michel GEORGIN, vigneron demeurant au Clos de Marnay, défendeurs, et Maître Claude LE BOUTHILLIER, conseiller du roi.

Requête du 19.1.1644.

Acquisitions:

- par ledit GEORGIN de 2 maisons à Corclain ayant appartenues à Guillaume GILLES et Léonard POTIER, par lui acquises des nommés BLANCHART et LOIRET
- par ledit AUBERT des autres 2 maisons acquises d'icelui GEORGIN et une autre maison à Corclain de Claude COLLET et sa femme, qui a auparavant appartenue à Jehan HUGUENIN le jeune
- par ledit GALLOIS d'une autre maison acquise de

Edmée, b 24.8.1624 La Chapelle-Godefroy, p Charle PILAVOYNNE, de la paroisse de Saint Aubin, m Edmée MERCIER, femme de Michel MERCIER

Barbe, b 19.4.1630 La Chapelle-Godefroy, p Jehan fils de † Martin TROTIN, m Barbe fille de † Gabriel ARSELAIN

Barnabé, parrain à La Chapelle-Godefroy les 14.6.1639, 19.5.1641 et 3.5.1642, ∞ à Barbe DE LANNOY

Pierre, † en 1634 La Chapelle-Godefroy de la contagion

Edmée, b 16.11.1636 La Chapelle-Godefroy, p Nicolas D'AOUST, ne sait pas signer, m Nicolle PHILIPPE, ne sait pas signer, épouse de † Claude DESQUINS, de la paroisse de St Aubin

Michel, b 29.4.1640 La Chapelle-Godefroy, p Michel fils de † Michel NODIN, ne sait pas signer, m Edmée ASSELIN, ne sait pas signer, épouse de Jean MERLIN

**D.1. Barnabé**, ne sait pas signer, vigneron à Courclain puis manouvrier, vigneron à Marnay, ° ca 1617, † 5.2.1681 Marnay/Seine, (†) le 6, ∞ /1643 à Barbe DE LANNOY, ! en 1647, † & (†) 8.11.1674 Marnay/Seine<sup>251</sup>

En 1647, Barnabé AUBERT, vigneron à Courclain, baille des terres de son épouse Barbe DE LAUNAY, à partager avec Catherine DE LAUNAY<sup>252</sup>.

En 1662, Barnabé AUBERT, manouvrier à Marnay/Seine, âgé d'environ 45 ans comparait dans une audition de témoins concernant le droit de chasse dans le bois du Tillet<sup>253</sup>.

La descendance de Barnabé AUBERT et Barbe DE LANNOY est connue par un acte de 1703 dans lequel Etienne AUBERT manouvrier à Marnay/Seine et les descendants de Jeanne AUBERT se partagent chacun la moitié de la succession<sup>254</sup>.

---

Estienne CAULAY et dont Jehan HUGUENIN l'aîné avait passé déclaration [AD 10 - 24 H 65]

250 Dans un acte des eaux-et-forêts du 21.2.1643 comparaissent pour La Chapelle-Godefroy: Germain LANGOT, Denys MOREAU, Michelle MORIN, Sébastien SABOT, Michelle AUBERT, Monsieur LARIBE et Monsieur RISSEY, curé de La Chapelle-Godefroy [AD 10 - E\* 2803]

251 Témoins: Barnabé AUBERT, vigneron à Marnay, son mari, Etienne et Léger AUBERT, ses enfants

252 Le 3.2.1647, Barnabé AUBERT, demeurant à Courclain, vigneron, époux de Barbe LAUNAY, à cause d'elle, baille 1 quartier 1/2 et 3 cordes de pré à Michel GEORGIN, laboureur à Marnay; le surplus appartient à Catherine LAUNAY, et d'autres à partager avec les LAUNAY. Personne ne sait signer [AD 10 - 2E 66/12]

253 Le dernier.3.1662, dans une audition de témoins concernant le droit de chasse dans le bois du Tillet comparait Barnabé AUBERT, manouvrier à Marnay, âgé de ~ 45 ans [AD 10 - 24 H 131]

254 Le 15.10.1703 comparaissent Estienne AUBERT, manouvrier à Marnay, fils de Barbe DE LAUNAY, femme de Barnabé AUBERT, vigneron à Marnay, héritier pour 1/2 de la succession, et Estienne MOYNAT, maître

Jeanne, b 3.12.1643 Marnay/Seine, ∞ 16.6.1681 à Jean GALLOIS, maître boulanger à Nogent/Seine

Etienne, manouvrier à Marnay/Seine, b 15.5.1646, p Estienne AUBERT, m Gabrielle JANSON, de Marnay sur Seine, épouse de Louys DONDEAU

Henri, b 17.1.1649 Marnay/Seine

Louis, b 11.7.1650 Marnay/Seine

Léger, b 3.1.1655 Marnay/Seine

Hubert, b 1.3.1658 Marnay/Seine, p Hubert AUBERT

Barnabé, b 1.1.1661 Marnay/Seine

Louis, b 30.3.1664 Marnay/Seine

Louis, b 19.6.1667 Marnay/Seine

**E. Jacques**, Maître, ! en 1638, probablement Honorable Homme, marchand à Nogent/Seine, ∞ à Jeanne POSSOT, (†) 15.11.1669 Marnay/Seine, ∞(1) à Noble Homme Maître Noël MAROIS, avocat du roi au bailliage de Nogent/Seine

En 1638, Maître Jacques AUBERT et Sébastien FONTAINE déclarent une vigne au censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin<sup>255</sup>. Maître Jacques AUBERT y déclare une autre vigne, plus tard reprise par Etienne AUBERT<sup>256</sup>.

Entre 1646 et 1653, la déclaration au censier de Quincey de Jacques AUBERT, marchand à Nogent/Seine, est payée par plusieurs particuliers de Quincey<sup>257</sup>.

Jacques AUBERT et Jeanne POSSOT sont les parents de:

Etienne, Maître, prêtre curé de Marnay

**F. Jean**, signe, sergent de justice à La Chapelle-Godefroy, ! en 1620-1631 à La Chapelle-Godefroy, ∞ / 1618 à Claudine MERCIER, ne sait pas signer, ! en 1631, † en 1634 La Chapelle-Godefroy de la contagion

Jean AUBERT paye censive au seigneur de Saint-

---

pêcheur à Nogent, époux de Marie GALLOIS, fille de Jeanne AUBERT, épouse de Jean GALLOIS, maître boulanger à Nogent, fille de Barbe DE LAUNEY, héritière pour 1/2 de la succession, pour une maison; rapport d'arpentage de Claude BAILLET, arpenteur à Marnay. L'acte est signé "Marie Gallois" et "E Moynat" avec paraphe [AD 10 - 2E 66/38]

255 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclét à Pothière et en Lessard. En l'Essart:

Déclaration de Maître Jasq AULBERT et Sébastien FONTAINE [AD 10 - 24 H 105]

256 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclét à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de Maître Jacques AUBERT, plus tard à Etienne AUBERT [AD 10 - 24 H 105]

257 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, la déclaration de Jacques AUBERT, marchand à Nogent est payée par François THOMAS en 1646-1650, Jean CAILLÉ en 1651, sa veuve en 1652, Jean FONTAINE, époux de la veuve en 1653 [AD 10 - E\* 2932]

Aubin en 1618 et 1623<sup>258</sup>.

En 1620, Michel MERCIER paye censive pour Jean AUBERT au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>259</sup>.

En 1625, Jean et Michel AUBERT de La Chapelle-Godefroy sont condamnés à l'amende pour une coupe de bois<sup>260, 261, 262</sup>.

En 1625, Jean AUBERT, manouvrier à la Chapelle-Godefroy, reconnaît une dette au fermier des aides de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy<sup>263</sup>.

En 1631, Jean AUBERT, sergent de justice à La Chapelle-Godefroy, et Claudine MERCIER, sa femme, vendent des terres à Saint-Aubin. Il signe, elle ne sait pas signer<sup>264</sup>.

Jean AUBERT et Claudine MERCIER sont les parents de:

Jean, b 19.11.1618 La Chapelle-Godefroy, p Jehan VALLEE, m Barbe RICHART

Jean, b 27.4.1621 La Chapelle-Godefroy, p Michel AULBERT, m Anne PINAY

Toussaint, b 19.5.1623 La Chapelle-Godefroy, p Jacque fils de Noble Homme Laurant NUGAULT, escuyer sieur de Saint Aubin, procureur du Roy aux eaux et foreste de Nogent et Pont sur Seine et du magasin à celle dudit Nogent, & Toussaint fils de † Francoys BALLIGAULT, de la paroisse d'Avant, m Marie, épouse de Nicolas CLEMENT, † en 1634 La Chapelle-Godefroy de la contagion

Jacques, b 23.2.1630 La Chapelle-Godefroy, m damoiselle Marie, fille de † Laurent NUGAULT, escuyer procureur du roy aux eaux et forest et magasin du grenier à sel à Nogent, m honneste homme Michel MERCIER, lieutenant de ce lieu Edmée, † en 1634 La Chapelle-Godefroy de la contagion

Jeanne, ne sait pas signer, marraine à La Chapelle-Godefroy le 27.3.1649

**F. (?) Jean**, ∞ 11.2.1635 à Geneviève FONTAINE, probablement veuve de Didier VAUCOULOURS et fille de Claude F. le jeune de Julienne DANTIGNY

Edmé, b 23.9.1637 La Chapelle-Godefroy, p Edmé fils de † Claude MOUTON, de la paroisse St Laurent de Nogent, m Margueritte FONTAINE, épouse de François MERCIER, de la paroisse de St Aubin, ne sait pas signer

**G. Etienne**, vigneron, ! en 1656-1667, ° ca 1620, † 5.1.1675, ∞ 26.6.1645 à Marie LE PAPE, ° ca 1626, (†) 1.1.1676

En 1656, Etienne AUBERT, vigneron à Saint-Aubin reconnaît une rente sur une pièce de 1 quartier de vigne due par Sébastien FONTAINE<sup>265</sup>. S'agit-il de la vigne déclarée par Maître Jacques AUBERT et Sébastien FONTAINE en 1638?

En 1667, Etienne AUBERT, vigneron à Saint-Aubin, prend avec d'autres de l'Abbaye du Paraclet le bail des dîmes de Saint-Aubin<sup>266</sup>.

Etienne AUBERT et Marie LE PAPE sont les parents de:

265 Le 25.3.1656, reconnaissance d'Etienne AUBERT, vigneron à Saint-Aubin pour une rente sur une pièce de 1 quartier de vigne due par Sébastien FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/15]

266 Le 2.7.1667, Honnête Personne Cézard Louis GAILLARD, Léonard ANCEAU, Etienne AUBERT, vigneron, et Pierre ROZÉ, laboureur, demeurant ledit GAILLARD à Nogent, les autres à Saint-Aubin, prennent des religieuses du Paraclet, représentées par Jean COIGNART, fondé de procuration des religieuses, le bail des dîmes de Saint-Aubin. L'acte est signé "Coignart", "Gaillard" et "Rozé" [AD 10 - 24 H 100]

258 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E\* 2881]

Jehan AULBERT paye en 1618 pour quatre années. En 1623, Jehan AULBERT paye pour Edme MERCIER pour ... à raison de x. par ch. an

259 Louis MERAT paye censive à Saint-Aubin en 1619 à la décharge de Estienne GRILLAT à cause de Quentine SORTINE sa femme, à la décharge de Esmé MERLIN à cause de Geneviève MERCIER sa femme; Michel MERCIER paye en 1620 pour un aquis de Nicolas TROUSSILLON, Edmé MERLIN, Jehan AUBERT, Estienne GRISLAT et Quentin SORTIN et Xpofle VERNIER [AD 10 - E\* 2881]

260 A La Chapelle-Godefroy, le 19.2.1625, procédure contre Jehan et Michel AUBERT [AD 10 - E\* 2815]

261 A La Chapelle-Godefroy, le 8.1.1625, procédure contre Michel AUBERT, demeurant à La Chapelle-Godefroy [AD 10 - E\* 2815]

262 Le 8.1.1625, Michel AUBERT est condamné à l'amende pour coupe de bois. Même acte pour Jehan AUBERT, demeurant à La Chapelle-Godefroy. Le 19.2.1625, procédure contre Jehan et Michel AUBERT pour coupe de bois [AD 10 - E\* 2815]

263 Le 14.1.1625, J. AUBERT, manouvrier à la Chapelle Saint Michel reconnaît une dette à Jehan GILLES, fermier des aides de Saint-Aubin et La Chapelle, stipulant par Laurent NUGAUT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/5]

264 Le 25.11.1631, Jean AUBERT, sergent de justice à La Chapelle Godefroy, qui signe, et Claudine MERCIER, sa femme, qui ne sait pas signer, vendent à Michel GALLOYS l'ainé, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, 5 quartiers 6 cordes de terre à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 105]